

Web Actualités 81

Veille sur l'actualité de l'Agriculture Marocaine

Chaque semaine l'actualité de l'agriculture marocaine dans votre boîte mail



www.inra.org.ma

Au Sommaire

Du 07/03/2011 au 13/03/2011

Date de parution	Titre	Source	Page
13/03/2011	Conférence pour le développement de l'agriculture en Afrique à Marrakech : Quelle agriculture pour nourrir l'Afrique ?	albayane.press.ma	5
13/03/2011	Accompagnement Une nouvelle stratégie pour le Conseil agricole	lematin.ma	7
13/03/2011	Céréales Hausse des importations de blé	lematin.ma	9
13/03/2011	Agroalimentaire Les exposants marocains innovent à l'IFE de Londres	lematin.ma	11
12/03/2011	Agriculture Nouvelle stratégie a vu le jour	lematin.ma	12
12/03/2011	L'Etat prend en charge jusqu'à 40 % de la cotisation de l'assurance contre la grêle	lopinion.ma	14
11/03/2011	Agadir : Les alternatives au bromure de méthyle en débat	aujourd'hui.ma	15
11/03/2011	Accord agricole Maroc-UE : Un «gros» pied dans le plat !	lesechos.ma	16
10/03/2011	Assurance Grêle : Campagne de sensibilisation de MAMDA	letemps.ma	18
10/03/2011	Marrakech : Rencontre de communication autour de l'assurance des productions agricoles contre le risque de grêle	map.ma	19

10/03/2011	M. Terrab: La croissance agricole au Maroc, fruit d'une bonne combinaison entre le public et le privé. (Inra cité)	<i>map.ma</i>	20
09/03/2011	Agrégation : Le grand remue-ménage	<i>lesechos.ma</i>	22
09/03/2011	Une agriculture propre, c'est possible	<i>lesechos.ma</i>	24
09/03/2011	Sécurité alimentaire : L'OCP en croisade contre la faim en Afrique	<i>lesechos.ma</i>	26
09/03/2011	Les pâtes sont cuites	<i>lesechos.ma</i>	28
09/03/2011	Accord agricole : Déséquilibré, selon le Parlement UE	<i>lesechos.ma</i>	29
09/03/2011	Othmane Benjelloun réalise le premier abattoir privé de viande rouge au Maroc	<i>lavieeco.com</i>	30
09/03/2011	Le ministère de l'Agriculture et la Comader coordonnent leur plan d'action 2011-2012	<i>map.ma</i>	31
09/03/2011	Engrais: L'OCP s'offre le marché kenyan	<i>leconomiste.com</i>	32
09/03/2011	L'oléiculture pas encore rentable	<i>lesoir-echos.com</i>	34
09/03/2011	Intrants agricoles : OCP : le Kenya, une étape dans la conquête de l'Afrique	<i>lesoir-echos.com</i>	35
09/03/2011	Deuxième édition de la «FMB Africa 2011» à Marrakech : L'Afrique entame sa révolution verte	<i>libe.ma</i>	36
08/03/2011	Rencontres De la qualité de l'olivier	<i>lematin.ma</i>	38
08/03/2011	Valorisation des plantes aromatiques et médicinales La coopérative Béni Yaala Zkara de Jerada en quête de compétitivité	<i>aufaitmaroc.com</i>	40
08/03/2011	Filière huile d'olive Le marché local trop petit	<i>leconomiste.com</i>	41
08/03/2011	La tomate bradée à l'export	<i>leconomiste.com</i>	43
07/03/2011	Le Maroc exportera au Kenya 100 mille tonnes d'engrais par an	<i>aufaitmaroc.com</i>	44
07/03/2011	Ouverture à Meknès de la 5ème édition des journées méditerranéennes de l'olivier	<i>aufaitmaroc.com</i>	45
07/03/2011	Marrakech/agriculture Coup de pouce aux produits du terroir	<i>leconomiste.com</i>	47
07/03/2011	Mécanisation agricole Comment atteindre 1 cheval par hectare!	<i>leconomiste.com</i>	49

07/03/2011	Démantèlement tarifaire L'agroalimentaire encore bien protégé	<i>leconomiste.com</i>	50
07/03/2011	Journées méditerranéennes de l'olivier	<i>lopinion.ma</i>	52
PRESSE ELECTRONIQUE EN LANGUE ARABE			
12/03/2011	35 مليون درهم لمشروع تجميع الحليب بالخميسات	<i>alalam.ma</i>	53
12/03/2011	خبراء دوليون يناقشون سبل تطوير الفلاحة في إفريقيا	<i>alalam.ma</i>	53
12/03/2011	التراب يدعو إلى البحث العلمي في المجال الزراعي ونهج سياسة القرب	<i>almassae.ma</i>	54
11/03/2011	نسبة الأراضي الفلاحية بأفريقيا لا تتجاوز 18 في المائة واستخدام الأسمدة يقل عن 1 بالمائة من الاستهلاك العالمي (مشاركون).	<i>map.ma</i>	55
11/03/2011	ملتقى التنمية الفلاحية بمراكش محطة هامة للمساهمة في تنمية القطاع الفلاحي بالقارة السمراء (وثيقة)	<i>map.ma</i>	56
10/03/2011	النمو الفلاحي بالمغرب نتيجة لمزيج بين السياسة العامة وإشراك القطاع الخاص (مصطفى التراب)	<i>map.ma</i>	57
10/03/2011	زيتون المائدة وزيت الزيتون الموجهان للتصدير يحققان للمغرب مداخيل تناهز 1ر5 مليار درهم (تقرير)	<i>map.ma</i>	58
09/03/2011	حملة تحسيسية للنهوض بتربية أغنام "الصردي" بإقليم خريبكة	<i>map.ma</i>	59
09/03/2011	المغرب سيصدر 100 ألف طن من الأسمدة في السنة إلى كينيا	<i>bayanealyoume.press.ma</i>	60
08/03/2011	القرض الفلاحي يؤكد على مواكبته لمخطط المغرب الأخضر	<i>alalam.ma</i>	61
08/03/2011	المكتب الشريف للفوسفاط يستضيف مؤتمرا حول التنمية الفلاحية بإفريقيا	<i>alalam.ma</i>	61
08/03/2011	إعادة جدولة ديون 95 ألف فلاح للاستفادة من ميزات المخطط الأخضر	<i>bayanealyoume.press.ma</i>	62
08/03/2011	المجمع الشريف للفوسفاط يرفع الثورة الخضراء بإفريقيا يحتضن الدورة الثانية لمؤتمر الفاعلين في سوق الأسمدة	<i>almassae.ma</i>	63
07/03/2011	في مذكرة للمندوبية السامية للتخطيط حول الميزانية التوقعية لـ2011	<i>bayanealyaoume.press.ma</i>	64
07/03/2011	الفاعلون المغاربة في قطاع زيت الزيتون مدعوون للمشاركة في ملتقيات دولية للتعريف أكثر بالمنتوج (خبير دولي)	<i>map.ma</i>	66
07/03/2011	المغرب سيصدر 100 ألف طن من الأسمدة في السنة إلى كينيا (مسؤول كيني)	<i>map.ma</i>	67
07/03/2011	السفير الأمريكي بالمغرب يزور وحدة لتثمين النباتات العطرية والطبية بجرادة	<i>map.ma</i>	68

07/03/2011	مكناس ..انطلاق فعاليات النسخة الخامسة للأيام المتوسطة لشجرة الزيتون	map.ma	69
07/03/2011	الفاعلون المغاربة في قطاع زيت الزيتون مدعوون للمشاركة في ملتقيات دولية للتعريف أكثر بالمنتوج (خبير دولي)	map.ma	70

Conférence pour le développement de l'agriculture en Afrique à Marrakech : Quelle agriculture pour nourrir l'Afrique ?

Le développement agricole apparaît comme une condition sine qua non au décollage économique de l'Afrique, où l'agriculture demeure un secteur dominant, a affirmé jeudi à Marrakech, le ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhannouch. Le ministre qui s'exprimait à l'ouverture des travaux de la 2ème édition de la conférence pour le développement de l'agriculture en Afrique " FMB Africa 2011" (Fertilizer Market Bulletin), a ajouté que l'intégration de l'Afrique dans le développement mondial, la préservation de sa souveraineté économique, et la résorption de la pauvreté passeront nécessairement par le développement agricole.

"C'est dans ce sens que nos gouvernements ainsi que certains organismes internationaux prônent depuis 2007 une révolution verte pour l'Afrique", a dit M. Akhannouch, relevant que " si cette révolution est nécessaire pour l'Afrique, elle est aussi fortement souhaitable pour le reste de la planète, afin d'alléger les pressions sur les terres et de restaurer un certain équilibre des marchés ". Le ministre a fait part également de la conviction que la fertilisation est l'un des leviers essentiels pour un développement agricole vertueux et durable, et pour une agriculture moderne et économiquement viable. M. Akhannouch a souligné également que si cette révolution est nécessaire pour l'Afrique, elle est aussi fortement souhaitable pour le reste de la planète, afin d'alléger les pressions sur les terres et de restaurer un certain équilibre des marchés. "L'impulsion de ce développement agricole passera nécessairement par la mise en place de mécanismes volontaristes, à l'échelle des Etats et des régions, et par davantage de coopération et de partage d'expérience entre Etats", a expliqué M. Akhannouch.

Révolution verte

Et de faire remarquer qu'au Maroc, le Plan Maroc Vert, lancé en 2008 conformément aux Hautes Orientations de SM Le Roi Mohammed VI, a placé l'utilisation des intrants agricoles, et à leur tête les engrais et les semences certifiées, au cœur de la bataille pour le développement de l'agriculture. "Nous considérons que l'utilisation des engrais n'est pas seulement bénéfique, mais incontournable, à court terme pour l'amélioration de la production agricole et l'amélioration des revenus de nos agriculteurs, et à plus long terme pour la préservation des sols et la pérennité de notre agriculture", a dit le ministre.

Après s'être félicité des résultats positifs de cette démarche, M. Akhannouch a insisté sur la nécessité d'assurer un accompagnement fort de l'Etat, à travers la sensibilisation des petits agriculteurs, l'importance des engrais, la vulgarisation des nouvelles techniques, la mise en place de politiques publiques incitatives (volets prix, approvisionnement, transport...), la recherche de solutions pour le financement des achats d'engrais pour les petits agriculteurs, entre autres.

Selon le ministre, le défi est rendu encore plus difficile dans le contexte actuel, où la fluctuation des prix des engrais peut dissuader de leur utilisation les petits agriculteurs vulnérables non intégrés dans les marchés agricoles mondiaux. M. Akhannouch s'est réjoui, dans ce contexte, du partenariat fructueux unissant son département à l'OCP, tel que concrétisé à travers l'un des projets très attendus à savoir la préparation de la carte de fertilité du Maroc, sur laquelle les deux partenaires travaillent depuis un an, estimant que cette carte "nous permettra de mieux cerner les potentialités et les besoins de nos terres, et de développer une utilisation optimisée, raisonnée et ciblés des engrais".

Ce conclave, qui bénéficie du concours de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP), se fixe comme priorité de définir les fondements en vue de cette révolution verte, tout en s'appuyant

sur l'expérience des principaux producteurs, importateurs, distributeurs et détaillants d'engrais du continent.

Etape importante pour pallier au développement du secteur agricole en Afrique, cette manifestation connaît la participation d'un aréopage de producteurs d'engrais, négociants, distributeurs, scientifiques et organismes de développement d'Afrique ainsi que des experts internationaux.

Tout en cherchant à garantir l'utilisation pérenne et continue d'engrais, cette conférence, dont la 1ère édition s'était tenue en avril dernier à Marrakech, servira aussi d'occasion pour se pencher sur les perspectives d'une vraie révolution verte en Afrique et de constater les mesures déjà prises.

En rapprochant les importateurs et les négociants d'engrais africains avec leurs pairs internationaux, cette conférence devra contribuer à la création d'un réseau qui favorisera le développement des mécanismes de marché au bénéfice des agriculteurs.

Source : <http://www.albayane.press.ma/economie/7581-conference-pour-le-developpement-de-lagriculture-en-afrique-a-marrakech--quelle-agriculture-pour-nourrir-lafriquen.html>



Accompagnement

Une nouvelle stratégie pour le Conseil agricole



Plus qu'un changement d'appellation, la stratégie que vient de lancer le département de l'Agriculture et de la Pêche maritime « marque une rupture » avec ce qui se faisait jusqu'à aujourd'hui

Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime vient de présenter la nouvelle stratégie de développement du Conseil agricole.

Tout le gotha du secteur (associations interprofessionnelles, chambres agricoles, responsables gouvernementaux) assistait vendredi dernier à Skhirat au lancement de cette stratégie qui vise à assurer un accompagnement de proximité aux agriculteurs en termes de conseil et de transfert du savoir-faire. L'objectif était de débattre de cette nouvelle feuille de route qui devrait permettre de dépasser les insuffisances du dispositif actuel. En effet, le programme dit de « vulgarisation » présente, de l'avis même du ministère de tutelle, des déficiences patentes liées en particulier au taux de couverture jugé faible, mais aussi aux moyens inadaptés et à l'insuffisance des ressources financières et humaines qui lui sont allouées.

Plus qu'un changement d'appellation, la stratégie que vient de lancer le département de l'Agriculture et de la Pêche maritime «marque une rupture» avec ce qui se faisait jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit de « valoriser et de moderniser ce maillon essentiel et incontournable pour la modernisation des pratiques agricoles». «Nous considérons cette stratégie comme une étape cruciale entrant dans le cadre des mesures d'accompagnement visant à concrétiser le plan Maroc Vert», a affirmé Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture à l'ouverture des travaux de la réunion marquant le lancement de ce nouveau chantier. Elaborée suite à une analyse de benchmark qui a concerné trois pays (le Chili, l'Egypte et l'Inde), la stratégie repose sur trois axes principaux.

Le premier vise le développement du conseil agricole privé, à travers l'élaboration d'un cadre légal approprié et le subventionnement par le Fonds de développement agricole des prestations du conseil. «Il s'agit d'élaborer un cadre juridique qui régit la profession des conseillers agricoles, afin de mieux réguler cette dernière et favoriser l'émergence de cabinets privés de consultation agréés et répondant à des critères précis », a souligné M. Akhannouch.

La pluralité des acteurs du conseil agricole et son ouverture aux opérateurs privés a pour but, selon le département de tutelle, de renforcer les performances des conseillers et d'améliorer la qualité des services offerts aux agriculteurs en adaptant l'offre aux besoins spécifiques de ces derniers. Le second axe porte sur la redynamisation des services de l'Etat. Il s'agit de moderniser les structures de proximité et de restructurer le réseau actuel autour de 16 centres

régionaux. Cet axe insiste également sur la nécessité de former les conseillers et de mettre à leur disposition des outils modernes de communication et de partage de connaissances. «L'enjeu aussi est de développer la base de données agricole à travers le renforcement des liens entre la recherche et le conseil agricole et à travers la facilitation d'accès et de partage des informations par le biais des nouvelles technologies», explique M. Akhannouch.

Le troisième axe a trait à la responsabilisation des instances représentatives des agriculteurs. « A ce niveau, les Chambres agricoles et les associations interprofessionnelles sont appelées à jouer un rôle de premier plan en contribuant à l'organisation, à l'encadrement et à l'accompagnement des agriculteurs. Sans oublier leur rôle en matière de gouvernance de cette nouvelle stratégie, de sa gestion et de son évaluation».

Partage des connaissances

Le ministre de l'Agriculture a insisté sur l'importance du partage des informations et des connaissances. Selon lui, il faut mettre en place des passerelles entre la recherche développement et le conseil agricole. « Tout conseiller qui détient une information sur la manière de gérer un problème, de lutter contre une maladie ou une difficulté devrait la partager avec ses pairs après qu'un comité scientifique l'aurait validée bien sûr », a-t-il dit. Pour lui, le partage des informations est primordial. « Il faut collecter les données et assurer leur diffusion à large spectre en mettant à contribution les nouveaux outils de communication qui sont de plus en plus abordables ». Le développement du conseil agricole vise à combler les lacunes enregistrées en matière de diffusion de l'information et des connaissances. Faut-il rappeler qu'en 25 ans, le nombre des conseillers agricoles a baissé de 60 %. L'Etat veut se rattraper donc. Il ambitionne d'atteindre le but consistant à avoir un conseiller pour 2 900 agriculteurs en 2011 et un conseiller pour 1 350 agriculteurs en 2015.

Repères

La stratégie repose sur trois axes

▾
Le développement du conseil agricole privé, à travers l'élaboration d'un cadre légal approprié et le subventionnement par le Fonds de développement agricole des prestations du conseil.

▾
La redynamisation des services de l'Etat. Il s'agit de moderniser les structures de proximité et de restructurer le réseau actuel autour de 16 centres régionaux.

▾
La responsabilisation des instances représentatives des agriculteurs. Les Chambres agricoles et les associations interprofessionnelles** sont appelées à jouer un rôle de premier plan à ce niveau.

Par Abdelwahed Rmiche | LE MATIN

Source : <http://www.lematin.ma/Actualite/Journal/Article.asp?origine=jrn&idr=110&id=148116>



Céréales

Hausse des importations de blé

Au terme du neuvième mois de la campagne de commercialisation 2010-2011, les importations de céréales ont atteint près de 40 Mqx.



Face à l'insuffisance de la récolte céréalière, le Maroc recourt de plus en plus au marché international pour s'approvisionner.

A fin février dernier, soit au terme du neuvième mois de la campagne de commercialisation 2010-2011, les importations cumulées de céréales ont atteint près de 40,1 millions de quintaux (Mqx), en progression de 58% par rapport au même mois de la campagne précédente, principalement à cause du blé tendre, qui constitue près de la moitié de ces approvisionnements.

La répartition par pays d'origine montre que la France s'accapare à elle seule les deux tiers des importations marocaines en blé tendre et les trois quarts du blé dur proviennent du Canada, selon le dernier bulletin d'information de l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL). La France domine également en ce qui concerne l'orge, fournissant au Maroc les 2/3 de ses approvisionnements en cette céréale, alors que l'Amérique Latine a fourni au Royaume les 88% de ses besoins en maïs.

Cette hausse des approvisionnements à l'étranger en céréales est due à une récolte céréalière plutôt moyenne par rapport aux besoins du pays. Ce qui a d'ailleurs amené le gouvernement, notamment dans un contexte marqué par la flambée des prix mondiaux et la volatilité des cours, et afin d'assurer un approvisionnement normal du pays, à suspendre les droits de douanes à partir de mi-septembre 2010 et à faire bénéficier les importations de blé tendre d'une restitution forfaitaire.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. En fait, d'après l'Onicl, ces mesures ont permis de renforcer les stocks de blé tendre disponibles au Maroc et de les ramener, à fin février 2011, à 12.8 millions de quintaux, soit l'équivalent de 3 mois et demi de besoins des minoteries industrielles. De même, le gouvernement a décidé de suspendre les droits de douane sur le blé dur jusqu'à fin mai 2011.

Par ailleurs, la collecte des céréales par les opérateurs agréés par l'Onicl a atteint, à fin février, 17.8 Mqx, en hausse de 2% par rapport au mois précédent. Cette collecte est constituée essentiellement de blé tendre (99%). Les trois quarts de la collecte de blé tendre sont réalisés par les commerçants négociants et les coopératives.

S'agissant de la transformation industrielle des céréales, elle a porté, à fin février, à près de 49 Mqx, en amélioration de 6% par rapport à la même période de la campagne précédente. Le blé d'origine locale représente près de 46% des volumes du blé tendre transformé par la minoterie industrielle à fin février et 70% des produits fabriqués par la minoterie industrielle est sous forme de farines. Les semoules industrielles sont fabriquées principalement à partir du blé dur (93%) et de l'orge (7%).

En ce qui concerne les disponibilités des céréales, les stocks des céréales, détenus par les opérateurs déclarés à l'Onicl et au niveau des silos portuaires, se sont élevés, à fin février, à 17.5 Mqx, en progression de 22% par rapport au même mois de la campagne précédente.

En outre, il est à noter que les importations de céréales évoluent en fonction du niveau de la production nationale tout en s'inscrivant dans une tendance haussière depuis leur libéralisation en 1996. L'importance du blé tendre dans les importations des céréales a été réduite de moitié, passant de 88% au début des années 80 à 43% durant les cinq dernières années, en lien avec la politique d'intensification de cette culture. Concernant les autres céréales d'automne, le Maroc est passé d'une situation de quasi-autosuffisance à la fin des années 80 à l'importation de près de 6,4 et de 4 millions de quintaux respectivement de blé dur et d'orge.

En valeur, les importations des céréales qui s'établissaient à environ 6 milliards de DH ont atteint 17,3 milliards de DH en 2008 suite à la flambée des cours internationaux.

Faibles rendements

Les rendements des trois céréales n'ont pas enregistré d'améliorations significatives durant les trente dernières années, témoignant d'un faible progrès de la conduite technique de ces cultures, selon la DEPF.

Ces rendements s'établissent à environ 15 qx/ha pour le blé et 10 qx/ha pour l'orge. En moyenne quinquennale (atténuation des effets climatiques) entre 1961 et 2010, l'amélioration des rendements du blé au Maroc est estimée à un quintal par décennie. Cette performance est dix fois inférieure à celle réalisée par la France et l'Egypte, cinq fois inférieure à celle de l'Espagne et de trois fois à celle de la Turquie.

Repères

Maroc Vert

✎ La stratégie de développement de la filière céréalière dans le cadre du plan Maroc Vert est basée sur quatre axes. Le premier axe porte sur l'amont céréalier et vise la sécurisation d'une production de 70 millions de quintaux.

✎ Le second axe vise la mise en place d'une chaîne logistique performante. Le troisième axe concerne la restructuration de l'aval de la filière (minoterie) autour de 10 à 15 groupes avec une forte empreinte régionale.

✎ Le dernier axe projette l'amélioration graduelle de l'encadrement de la filière par la réforme des mécanismes de soutien, l'organisation du marché national des céréales et l'actualisation du cadre réglementaire régissant la filière.

Par Lahcen Oudoud | LE MATIN

Source : <http://www.lematin.ma/Actualite/Journal/Article.asp?origine=jrn&idr=113&id=148109> 

Agroalimentaire

Les exposants marocains innovent à l'IFE de Londres

Le Maroc est le premier pays à l'honneur dans l'histoire du salon.

Le Maroc revient en force au Salon international de l'alimentation et des boissons de Londres (IFE). Après 7 ans d'absence, ils ne sont pas moins de 23 exposants qui ont fait le déplacement parmi les plus dynamiques mais aussi les plus innovants.

Ce dimanche 13 mars, l'ouverture officielle de cette agora britannique de l'agroalimentaire a été marquée par un show de cuisine marocaine. Justement, le chef marocain ouvre le bal avec des spécialités du pays suivi par d'autres venant des USA, du Japon, de la Jamaïque et de Malaisie. L'on apprend à ce propos que la commission chargée du catering pour les prochains J.O de Londres sera présente à ce show pour dénicher les plats qui figureront au menu des athlètes. C'est la première fois aussi dans l'histoire de l'IFE qu'un pays est à l'honneur à savoir le Maroc. Dans ce sens, un vrai travail de lobbying a été effectué par l'ambassade du Royaume à Londres.

Organisé par Maroc export, le stand du Maroc n'avait rien à envier aux autres. Quant aux exposants marocains, ils comptent beaucoup sur ce retour percutant pour mieux se faire connaître des consommateurs anglais friands de nouveautés. Et de nouveautés, il y en a eu comme chez cette nouvelle société baptisée Sania qui propose du couscous de maïs (baddaz) pour le fast cooking (1mn) et le couscous de riz sans gluten. En deux ans seulement d'existence, Sania a pu réaliser un CA annuel de 65 MDH. Pour Moha Makhfi son directeur commercial, l'innovation est un argument de valeur pour avoir son ticket d'entrée au marché britannique. L'autre innovation concerne cette fois-ci les sauces aux saveurs des tajines marocains développés par la société Tajini. Son DG, Jamil Benhassain, qui en est à sa première participation à l'IFE table sur cette tendance chez les Anglais pour découvrir les cuisines ethniques et du terroir. Quant à Mohamed Hassani, PDG de Mogador, spécialisée dans l'huile d'Argan, il a une autre technique pour se faire facilement adopter par les marchés cibles.

Il commence par décrocher les prix qui serviront après d'autant de cartes à faire valoir en faveur de ses produits. Il en a collectionné déjà une bonne demi-douzaine dont le dernier n'est que le prestigieux Great taste award de Londres. Enfin pour Hassan Debagh, directeur de Cartier Saada, spécialisée dans les conserveries d'olives de table, la Grande Bretagne est un marché d'avenir dans la mesure où elle est constamment intéressée par les nouveautés. Aujourd'hui, l'IFE gagne en maturité et l'on apprend des organisateurs qu'il se tiendra annuellement au lieu de tous les deux ans. Une aubaine pour les exportateurs marocains pour mieux percer dans un marché ouvert.

Par Mostafa Bentak (Londres) | LE MATIN

Source : <http://www.lematin.ma/Actualite/Journal/Article.asp?origine=jrn&idr=110&id=148126>



Agriculture

Nouvelle stratégie a vu le jour



«La nouvelle stratégie est une étape marquante sur la voie de la réalisation du Plan Maroc vert», a ajouté, Akhennouch. (Photo : MAP)

Une nouvelle stratégie de conseil agricole a vu le jour, vendredi à Rabat, avec pour principal objectif de rompre avec l'actuel dispositif basé sur la traditionnelle «vulgarisation» devenue incapable de transmettre efficacement le savoir-faire agricole sur le terrain.

Dévoilée par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, lors d'une conférence en présence des différents intervenants au secteur, cette nouvelle vision, dont les contours se fixeront d'ici fin 2011, ambitionne de «marquer un tournant dans l'histoire de l'accompagnement des agriculteurs et le transfert du savoir-faire agricole sur le terrain».

«Vu l'état dans lequel se trouve aujourd'hui le Conseil agricole, nous sommes en face d'un défi urgent et indispensable pour atteindre les objectifs du plan Maroc vert», a fait remarquer d'emblée Akhennouch.

«Cette stratégie est une étape marquante sur la voie de la réalisation du Plan Maroc vert», a-t-il ajouté.

Sur la base d'un diagnostic établi, le département de l'agriculture a mis au point une vision intégrée, à l'horizon 2020, pour parer aux déficiences du dispositif adopté jusqu'à présent, notamment la faible couverture géographique et la faiblesse des ressources humaines et matérielles.

Cette vision est fondée sur le renforcement du rôle de l'Etat, l'ouverture devant le secteur privé et l'implication des agriculteurs, premiers concernés.

Aux termes de cette approche, l'Etat devra renforcer son rôle en mettant en place un réseau de structures locales, bien équipées et réparties de manière à couvrir tout le territoire concerné.

De nouveaux moyens seront mis à la disposition des conseillers agricoles qui bénéficieront, à leur tour, de formations continues.

L'Etat devra aussi enrichir le savoir-faire existant en mettant en corrélation les activités de recherches et de conseil agricole et œuvrer à faciliter l'accès à l'information, via les nouvelles technologies de l'information.

Le volet juridique n'est pas non plus en reste, dans le cadre de cette nouvelle vision qui prévoit la structuration du métier de conseiller agricole pour favoriser l'ouverture de cabinets privés de consulting, répondant aux normes de qualité en vigueur.

Le troisième axe, a souligné le ministre, concerne les Chambres agricoles et autres groupements professionnels qui devront assumer la charge d'accompagner les agriculteurs et de contribuer à la gestion de l'activité de Conseil, sa gouvernance et son évaluation.

Par MAP

Source : <http://www.lematin.ma/Actualite/Express/Article.asp?origine=exp&idr=103&id=148090>



L'Etat prend en charge jusqu'à 40 % de la cotisation de l'assurance contre la grêle

La subvention par l'Etat de la cotisation de l'assurance contre la grêle s'élève à 40 pc pour les agriculteurs exploitant moins de 10 Ha, a indiqué, jeudi à Fès, le directeur régional de l'agriculture de Fès-Boulemane.

Intervenant lors d'une rencontre d'information et de sensibilisation des agriculteurs à souscrire à l'assurance contre la grêle, telle que prévue dans la convention conclue entre le ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, le ministère de l'économie et des finances et la Mutuelle agricole marocaine d'assurances (MAMDA) pour les deux campagnes agricoles 2009-2010 et 2010-2011, M. Mohamed Bensouda a indiqué que cette contribution de l'Etat atteint 30 pc pour les exploitants de superficies de 10 à 50 Ha et 20 pc pour les agriculteurs exploitant plus de 50 Ha.

C'est ainsi qu'un agriculteur exploitant un pommier d'un hectare ne verse que 2700 DH pour sa cotisation au lieu de 4520 DH, a expliqué un spécialiste de la MAMDA, qui présentait la convention signée dans le but de venir en aide aux agriculteurs touchés par les orages de grêle qui se sont abattus l'année dernière sur plusieurs régions.

Les cultures concernées durant la campagne 2010-2011 sont la vigne, l'olivier, les agrumes, le pommier et poirier, le cognassier, le cerisier, le prunier, l'abricotier, le pêche-nectarinier, l'amandier, les céréales, les légumineuses alimentaires les semences des céréales et les plants.

La grêle est un type de précipitation qui prend la forme grêlons, qui peuvent détruire en quelques minutes des milliers d'hectares.

Des réunions de sensibilisation sont également programmées par la chambre d'agriculture de la Région de Fès-Boulemane, principal initiateur de cette journée d'information, pour aller à la rencontre à temps des agriculteurs dans les

Source : http://www.lopinion.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=19298



Agadir : Les alternatives au bromure de méthyle en débat

La ville d'Agadir a abrité les 10 et 11 mars le symposium international sur «les productions maraîchères sans bromure de méthyle».



Le symposium international «Productions maraîchères sans bromure de méthyle, défi pour les pays développés et en voie de développement» se veut une plate-forme de débat sur les défis et challenges de l'après bromure des productions intensives des fruits et légumes. Placée sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, l'objectif de cette manifestation est «de faire une mise au point sur l'état des connaissances des différentes alternatives de par le monde mais surtout de mettre en relief et dégager les voies d'alternatives porteuses de nature physique, chimique et biologique pour l'orientation des programmes futurs de recherche sur le terrain», ont déclaré les organisateurs dans un communiqué. Cette rencontre a regroupé une multitude de chercheurs et experts de différents pays notamment du Canada, USA, Chine, Amérique Latine et Europe. Ce symposium a été bénéfique à d'autres pays partageant les mêmes préoccupations marocaines dans le domaine. Parmi ceux-ci, on note l'Irak, la Syrie, l'Arabie Saoudite et le Mexique. Conscient de l'intérêt du partage et de la coopération dans le domaine, il est prévu en marge de ce symposium la mise en place d'un réseau commun en matière de recherche appliquée. L'objectif étant de collaborer dans le cadre de la recherche appliquée pour apporter des alternatives durables et économiquement accessibles. Le Maroc, qui constitue l'un des signataires du protocole de Montréal pour l'élimination des substances nocives à la couche d'ozone, est aujourd'hui sur le point de finaliser son programme d'élimination du bromure de méthyle. En effet, le Royaume est aujourd'hui confronté à plusieurs défis dans le secteur. Notons que l'interdiction d'usage de la presque totalité des autres fumigants (qui constituaient une alternative au bromure), l'apparition de nouvelles pathologies, les limites techniques de certaines alternatives sont autant de données qui confrontent l'agriculture marocaine et les autres pays en voie de développement à des défis appelant à un remaniement total de certains systèmes de production. Utilisée entre autres dans la désinfection des sols contre les parasites et ravageurs, le bromure de méthyle s'avère être un redoutable destructeur de la couche d'ozone.

Par : Majda Saber
DNCR à Agadir

Source : <http://www.aujourd'hui.ma/regions-details81357.html>



Accord agricole Maroc-UE : Un «gros» pied dans le plat !

Aziz Akhannouch, le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, ne s'attendait sans doute pas à tel cadeau venant du Parlement européen. Les Euro-députés ont jeté, séance tenante mardi à l'Hémicycle, un «gros» pavé dans la mare de l'accord agricole et les éclaboussures risquent de noyer – pendant un moment au moins – les négociations pour sa ratification définitive. Une résolution portant sur la négociation d'accords commerciaux internationaux, a en effet été adoptée. Le texte parle de «déséquilibre», de cessation de «concessions», de «forte préoccupation» de



«renforcement de la protection des consommateurs»... bref le ton était ferme. «Alors que les marchés européens se sont presque entièrement ouverts aux importations en provenance du Maroc, les exportations vers ce pays, pour certains produits, sont encore soumises à des limitations de quotas», lit-on dans le texte de la résolution. Ces restrictions portent notamment sur «des produits importants tels que les fruits à pépin». Les Euro-députés déplorent aussi que «dans les négociations du chapitre agricole de l'accord d'association avec le Maroc, aucune garantie n'ait été donnée concernant le respect à la fois des contingents préférentiels et des prix d'entrée appliqués aux exportations marocaines». Une revendication qui vise tout droit les tomates du royaume. Les Euro-députés demandent à la Commission européenne de revoir entièrement sa copie. «Le régime complexe des prix d'entrée appliqué aux importations de tomates en provenance du Maroc, donne lieu à des irrégularités», indiquent les parlementaires. Cette résolution aura sûrement valeur à obliger la CE à durcir ses positions vis-à-vis du royaume. En tout cas, il est certain que toute cette dernière actualité renvoie les espoirs de voir le bout du tunnel des négociations, à plus loin...que ce prochain semestre. En effet, lors de sa dernière sortie à Casablanca, le représentant permanent de l'UE au Maroc avançait «la probabilité» d'un proche aboutissement.

«Les commissions parlementaires au niveau de l'UE devraient se réunir en mars et mai prochains, pour décider du sort de ce qui a été négocié avec le Maroc dans le cadre de cet accord», expliquait le diplomate. Du côté des autorités marocaines, l'«impatience» est actuellement le sentiment dominant bien qu'aucune réaction officielle n'ait été communiquée (vu le contexte exceptionnel lié au Discours du 9 mars). Avec cette résolution qui tombe, Akhannouch devra encore prendre son mal en patience.

Plus dures seront les exportations

Ce n'est pas tout : Il sera aussi plus dur aux exportations marocaines de franchir les frontières européennes. Du moins, c'est ce que veulent les Euro-députés, lorsqu'ils demandent à la CE «d'introduire des clauses obligeant les pays tiers à respecter les mêmes conditions sanitaires et phytosanitaires que celles imposées aux producteurs européens». En clair, ces derniers insistent sur le fait que «ces accords doivent au moins assurer le respect des obligations et normes internationales». Par ailleurs, le Parlement européen s'en prend directement à l'approche de la Commission par rapport aux négociations commerciales. Les Euro-députés demandent à cet organe «de cesser de faire des concessions, en vue d'accéder aux marchés

des pays tiers au détriment du secteur agricole communautaire». Au total, c'est un Parlement «sévère» qui s'est exprimé mardi, pour remonter les bretelles aux membres de la CE.

L'Espagne aux anges?

L'Espagne, tout comme pour l'accord de pêche, semble avoir frappé fort en terme de lobbying. On sait effectivement que les opérateurs agricoles de ce pays d'outre détroit n'ont de cesse, jusqu'à aujourd'hui, d'exprimer une opposition virulente aux importations des tomates marocaines. Les arguments brandis sont «perte de compétitivité pour le marché espagnol», «concurrence déloyale de prix» et «mauvaises conditions phytosanitaires des tomates du royaume». Ils obtiennent ainsi une demi-victoire, en attendant la suite des événements...

S.F

Ralentissement «obligé»

La copie juridique de l'accord agricole, à la suite de son approbation par la Commission européenne (CE), en début du mois d'octobre dernier, avait ainsi entamé le processus européen en vigueur de la «co-décision». «C'est un processus, certes très lent, mais qui nous est imposé par le Traité de Lisbonne», déclarait dernièrement Eneko Landaburu. Force est de constater en effet que la mouture juridique de cet accord traîne depuis quelques mois – au risque de se perdre – dans ce labyrinthe. Après l'étape de la CE, le texte était prévu en examen par le Parlement européen, depuis le mois de novembre. Ce qui avait renvoyé l'adoption définitive du texte sous la présidence hongroise de l'UE,

Source : <http://www.lesechos.ma/component/content/article/6-economie/5030-accord-agricole-maroc-ue-un-lgrosr-pied-dans-le-plat-.html>



Assurance Grêle : Campagne de sensibilisation de MAMDA



Assureur historique du monde agricole, MAMDA lance une campagne de sensibilisation des agriculteurs à la nécessité de se couvrir contre le risque de destruction des récoltes par la grêle, en bénéficiant de la subvention de l'Etat.

Suite aux importants dégâts causés en 2009 et 2010, l'assurance Grêle a fait l'objet d'une convention tripartite signée entre le ministère de l'Agriculture, le ministère des Finances et MAMDA. Celle-ci porte sur la subvention de la souscription de l'assurance agricole contre le risque de grêle, couvrant la céréaliculture et l'arboriculture.

La couverture de ce risque est plus accessible grâce à une prise en charge par l'Etat allant jusqu'à 40% de la cotisation d'assurance. Tous les agriculteurs, quelles que soient la superficie de leur exploitation et la nature de leurs récoltes, sont éligibles à cette protection. A ce jour, l'assurance reste le moyen le plus efficace pour contrer le fléau de la grêle qui met à mal les récoltes et handicape le revenu des agriculteurs.

Afin de sensibiliser les agriculteurs, une campagne d'information est mise en place par MAMDA et le ministère de l'Agriculture, à travers un plan d'action en médias ainsi que des initiatives de proximité sur le terrain.

« Cette campagne s'inscrit dans le cadre de notre stratégie, et mission mutualiste, visant à élargir la couverture des risques agricoles qui devrait particulièrement profiter aux petits et moyens agriculteurs. Aussi, et toujours en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture, nous travaillons sur le lancement de la couverture "Multi-Périls" des cultures céréalières. Elle garantira les agriculteurs contre les pertes de rendement dues à toutes sortes d'événements naturels tels que l'excès d'eau, la sécheresse, le gel, les vents forts et évidemment la grêle », explique Hicham Belmrah, Président du Directoire de MAMDA.

Militant pour une agriculture moderne et responsable au Maroc, MAMDA est engagée dans une politique d'innovation visant à élargir la gamme de ses produits afin de mieux protéger les agriculteurs des risques d'un métier, essentiel à la croissance économique de notre pays, mais soumis à de nombreux aléas.

Contact presse :
Mosaik Events & Co
Tel : 05 22 25 30 74 / 89
loubna.debbbarh@mosaik.ma

Source: <http://www.letemps.ma/actualites/maroc/assurance-grele-campagne-de-sensibilisation-de-mamda25986.html>

MAP, édition électronique du 10/03/2011

Marrakech : Rencontre de communication autour de l'assurance des productions agricoles contre le risque de grêle

Marrakech, 10/03/11-Une rencontre de communication autour de l'assurance des productions agricoles contre le risque de grêle a eu lieu, jeudi à Marrakech, à l'initiative de la Direction régionale de l'Agriculture (DRA).

Cette rencontre, organisée en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture et qui a réuni agriculteurs et producteurs de la région Marrakech-Tensift-Al Haouz et un représentant de la Mutuelle agricole marocaine d'assurances (MAMDA), a pour finalité notamment la mobilisation de tous les acteurs de la région pour la mise en œuvre de ce programme qui s'insère dans le cadre de l'encouragement des agriculteurs et des investisseurs dans le secteur agricole par l'Etat comme prévu dans le Plan "Maroc Vert".

La Convention signée entre les ministères de l'Agriculture et de la Pêche maritime, de l'Economie et des Finances et la MAMDA a pour porte sur la mise en place d'un mécanisme de subvention par l'Etat des cotisations à cette assurance en vue de limiter les dégâts occasionnés par la grêle sur une superficie de 110.000 ha répartie sur six régions, dont 21.000 ha pour la région Marrakech-Tensift-Al Haouz, a souligné à cette occasion le directeur régional de l'agriculture, M. Mohamed El-Harras.

Il a, d'autre part, fait observer que la région Marrakech-Tensift-Al Haouz se caractérise par une diversité des productions végétales qui couvrent une superficie de plus d'un million d'ha, dont 180.000 ha d'arboriculture fruitière et 800.000 ha de céréales.

Cette région est exposée aux risques de grêle susceptibles de causer des dégâts allant parfois jusqu'à 80 PC des productions, plus particulièrement dans le piedmont et les zones montagneuses, a-t-il ajouté.

M. El-Harras a relevé que les services concernés ont élaboré un plan de communication au niveau régional qui sera mis en œuvre dans l'optique de sensibiliser et d'informer l'ensemble des agriculteurs et des acteurs de la pertinence de ce programme destiné à protéger les productions agricoles.

Source : http://www.map.ma/fr/sections/regionales/marrakech__rencontr



M. Terrab: La croissance agricole au Maroc, fruit d'une bonne combinaison entre le public et le privé. (Inra cité)

Marrakech- La forte croissance que connaît le secteur agricole au Maroc est le fruit d'une bonne combinaison entre les politiques publiques et l'engagement du secteur privé, a souligné, jeudi à Marrakech, M. Mostapha Terrab, président directeur général de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP).

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la 2ème édition de la conférence pour le développement de l'agriculture en Afrique " FMB Africa 2011" (Fertilizer Market Bulletin), M. Terrab a mis en exergue également, l'importance du Plan Maroc Vert et son rôle dans le développement agricole au Maroc.

M. Terrab s'est félicité, par ailleurs, des différentes actions menées par le Maroc au niveau du continent africain notamment pour la réalisation de la révolution verte, citant à titre d'exemple la réalisation par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) d'une cartographie de fertilité des sols au Mali.

Après avoir réitéré l'engagement de l'OCP à contribuer au développement agricole en Afrique, M. Terrab a fait savoir qu'après que l'Afrique a été reléguée au deuxième rang, un effort remarquable a été déployé notamment à travers la consécration de volumes importants d'engrais et fertilisants aux marchés africains.

M. Terrab s'est dit aussi en faveur du développement de cette industrie en Afrique, la création des conditions favorables à l'utilisation des engrais sur le plan local, la stimulation de la croissance du secteur, la promotion de partenariat avec les acteurs africains locaux et le partenariat public/ privé, et l'encouragement de l'organisation d'événements pratiques pour échanger les expériences et expertises et engager des réflexions sur les solutions à apporter.

Mme Fabiana Feldi, chef des investissements au sein du département "Production et commerce agricole" de l'International Finance Corporation (IFC) de la Banque Mondiale, a fait remarquer que le développement agricole revêt une importance cruciale notamment en raison des problèmes engendrés par la crise alimentaire actuelle.

Après avoir donné un aperçu sur les mesures prises par la Banque Mondiale dans ce domaine, Mme Feldi s'est dite en faveur d'une meilleure utilisation des fertilisants, de la technologie et de l'eau, le renforcement de l'accès des agriculteurs à la finance, le développement d'infrastructures adéquates, l'amélioration des marchés et le raffermissement des liens entre les agriculteurs et les marchés.

Ce conclave, qui bénéficie du concours de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP), se fixe comme priorité de définir les fondements en vue de cette révolution verte, tout en s'appuyant sur l'expérience des principaux producteurs, importateurs, distributeurs et détaillants d'engrais du continent.

Etape importante pour pallier au développement du secteur agricole en Afrique, cette manifestation connaît la participation d'un aréopage de producteurs d'engrais, négociants, distributeurs, scientifiques et organismes de développement d'Afrique ainsi que des experts internationaux.

Tout en cherchant à garantir l'utilisation pérenne et continue d'engrais, cette conférence, dont la 1ère édition s'était tenue en avril dernier à Marrakech, servira aussi d'occasion pour se pencher sur les perspectives d'une vraie révolution verte en Afrique et de constater les mesures déjà prises.

En rapprochant les importateurs et les négociants d'engrais africains avec leurs pairs internationaux, cette conférence devra contribuer à la création d'un réseau qui favorisera le développement des mécanismes de marché au bénéfice des agriculteurs.

Source : http://www.map.ma/fr/sections/economie/m._terrab__la_croiss



Agrégation : Le grand remue-ménage

Une série de «coïncidences» peut souvent cacher le début de mise en œuvre d'un programme. Cela semble être le cas avec le concept de l'agrégation. Face à l'urgence calendaire des objectifs à atteindre dans le cadre du Plan Maroc Vert et celui, plus proche, de la prochaine messe du secteur agricole, les plans de financement public et autres subventions dédiés à la mise en œuvre de ce concept, prennent des contours de plus en plus précis. Les annonces, lancées aussi bien par le ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime, que par des investisseurs privés du secteur bancaire, se bousculent. Il y a quelques jours, les textes précisant les conditions requises pour bénéficier des aides financières aux projets d'agrégation, étaient publiés dans le Bulletin officiel (BO). Aziz Akhannouch a même déjà balisé le terrain pour cette année. «130 projets d'agrégation devraient être mis en place, pour un montant de 8 milliards de dirhams», déclarait le ministre, il y a quelques jours, devant la Chambre des représentants. D'un côté comme de l'autre, l'on cherche aujourd'hui à mieux adapter les aides et offres financières aux réalités actuelles du secteur, caractérisé par la prédominance de la «petite agriculture». Dans ce cadre, la réflexion est poussée au sein de l'Agence pour le développement agricole (ADA) autour de l'optimisation des conditions de financement des projets d'agrégation. L'agence s'apprête d'ailleurs à se prêter les services d'experts pour étudier les scénarii envisageables. Mais, que faut-il en attendre?

Refonte

Déjà, la priorité serait de reconfigurer la palette des outils de financement disponibles sur le marché tout en pensant d'autres options inspirées de ce qui se fait à l'internationale. In fine, cette approche aboutirait à une réorganisation proprement dite des modes de financement, dans le cadre des opérations d'agrégation. Ainsi donc, l'ADA se dotera d'une «variante de financement» bien précise pour chaque filière du secteur, apprend-on auprès de cet organisme. Autrement dit, le but est de disposer d'un instrument conçu sur mesure des «besoins d'exploitation et d'investissement des agrégés au niveau des différentes filières de production végétales et animalières», ajoute-t-on. Cette variante sera établie sur la base d'une série de benchmark sur les modèles proposés dans d'autres pays, ayant le même niveau de développement que le royaume. Tout cela est bien beau, certes, pour le concept d'agrégation dont Akhannouch a fait le cœur de son PMV, seulement, une question préalable risque de conditionner tout ce chantier. En ce sens qu'il s'agit pour le ministère et par là même pour l'ADA, en priorité, d'identifier les interlocuteurs au niveau des agrégations et des filières en général.

Qui fait quoi ?

En effet, les interprofessions et autres coopératives d'agrégés, qui constituent la machine opérationnelle du concept, attendent toujours la définition juridique de leur statut. Un projet de loi portant sur la réglementation des interprofessions et autres associations de producteurs a bien été concocté, mais se trouve toujours dans les rouages du secrétariat du gouvernement.

Annoncé depuis octobre dernier, alors que Akhannouch présentait le premier bilan d'étape du PMV, le texte piétine et les opérateurs commencent à perdre patience. «Ce texte est une urgence. Il permettra de donner aux interprofessions les moyens de fonctionner et de se mettre à niveau par rapport à l'accès aux financements et aux objectifs du PMV», lance Khaïr Eddine Soussi, le président de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (Fisa). Un argumentaire approfondi par un autre opérateur de la filière viandes rouges, cette fois. «Il y a

aussi tout un travail de normalisation, de suivi, d'études et de réglementation de marché, qui nous incombe, mais que nous ne pouvons assurer sans la promulgation de cette loi sur les interprofessions». Pour la filière céréalière, «Rien que par un souci de cohérence des revendications et d'unification des discours, le gouvernement devrait activer ce projet. Aujourd'hui, au niveau des opérateurs, chacun tire la couverture de son côté», commente cet opérateur. Le message est clair et ces derniers savent pertinemment qu'ils devront d'abord relever le défi du lobbying avant de pouvoir faire bouger ce texte tant convoité, et donc le chantier de l'agrégation.

S.F

Avant le financement, la réglementation

Ce n'est pas uniquement la loi sur les interprofessions qui bloque dans le circuit législatif. Un autre projet de texte, relatif spécifiquement à l'agrégation, est aussi dans le pipe. Ce projet a été préparé sur la base des recommandations formulées lors du séminaire national sur l'agrégation tenu le 22 mai 2010. Aujourd'hui, plusieurs opérateurs présents sur le terrain en soulignent la nécessité pour réussir le défi de la mise en œuvre du concept. En détail, le projet proposé s'articule autour de trois grands axes importants. Le premier porte sur les définitions et principes liés au concept en lui-même. Cette partie précise ainsi des aspects comme l'éligibilité de l'agrégateur ou de l'agrégé, le processus d'approbation et de validation des projets d'agrégation par les autorités publiques du secteur. En second lieu, le document traite des «modalités de contractualisation dans les projets d'agrégation». Là, l'accent est surtout mis sur les clauses obligatoires (localisation spatiale des parcelles, durée du contrat, modalités de fixation du prix, normes de qualités minimales de la production exigées...) que doit comporter un contrat d'agrégation. Le troisième grand axe est relatif aux mécanismes de règlement des différends. Sur ce point, «le recours à la médiation conventionnelle» est privilégié, comme le précise un responsable de l'ADA.

Source : <http://www.lesechos.ma/evenements/4990-agregation--le-grand-remue-menage.html>



Une agriculture propre, c'est possible

Dans l'agriculture, s'il y a une substance qui pollue plus qu'elle ne fait mûrir les produits, c'est bien le bromure de méthyle. Il s'agit d'un composé chimique utilisé notamment dans la production fruitière, comme produit phytosanitaire destiné à éliminer les champignons dans les cultures. Une fois pulvérisé, il rejoint la haute atmosphère, où il contribue à appauvrir la couche d'ozone. Le problème n'est certes pas nouveau. Classé par le Protocole de Montréal parmi les produits nocifs à bannir des usages pour sauver la couche d'ozone, le Maroc a vite adhéré à l'engagement de s'en défaire, en mettant en place un projet d'élimination de ce produit chimique.

Le bromure de méthyle est importé principalement de l'étranger, notamment de trois ou quatre pays grands producteurs, à savoir Israël, les États-Unis d'Amérique, la France et le Japon. En ce moment même, à Agadir, s'ouvre un symposium international sur les productions maraîchères sans bromure de méthyle. Organisée par l'Association des producteurs et exportateurs des fruits et légumes (APEFEL), l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) et l'Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), cette rencontre scientifique intervient dans un contexte où le projet national d'élimination de ce produit touche à son terme. L'heure est donc, auprès des professionnels et chercheurs du secteur agricole, à «la nécessité de dresser l'état des connaissances relatives aux différentes alternatives, mais aussi de dégager les voies des alternatives porteuses, de natures physique, chimique et biologique, pour l'orientation des programmes futurs de recherche sur le terrain», explique Laraisse Esserrhini, coordinateur national du projet.

Alternatives durables

Ce programme d'élimination s'est articulé autour de trois grands axes. Il s'agit, de prime abord, d'assister les producteurs pour remplacer le bromure de méthyle par d'autres alternatives appropriées (notamment la combinaison nemacure/metam-sodium, la solarisation et le traitement du sol à la vapeur) et de promouvoir la faisabilité des techniques alternatives. Le centre de transfert de technologie (CTT) situé à Aït Amira et qui a réalisé depuis son ouverture en 2007 quatre campagnes culturelles dédiées aux alternatives au bromure, en est un exemple. Il s'agit enfin de la mise en place d'un calendrier progressif d'élimination, en l'occurrence pour les tomates, les fraises et les bananes.

Le symposium qui se tient aujourd'hui dans la capitale du Souss, se veut une opportunité d'échange d'expériences, tenant compte avant tout de la participation de pays vivant les mêmes situations, notamment le Mexique, L'Irak, la Syrie, l'Arabie Saoudite et la Libye, mais aussi des experts venant du Canada, des USA, de Chine, d'Amérique latine et d'Europe. En marge de cette rencontre, il sera procédé à la mise en place d'un réseau d'intérêt entre le Maroc et nombre d'institutions de recherche, orienté principalement vers la mise en place d'alternatives durables au bromure et économiquement accessibles. Signalons par ailleurs que la date butoir imposée dans le cadre du protocole de Montréal (9e rencontre) avait prescrit l'élimination du bromure de méthyle en 2005 pour les pays développés et à l'horizon 2015 pour ceux en voie de développement. Ce délai a constitué une contrainte économique et commerciale pour le Maroc en tant qu'exportateur des produits agricoles vers l'Union européenne et bien d'autres destinations. C'est pourquoi, à l'image des autres pays en voie de développement, le royaume a confectionné des programmes d'élimination de ce produit chimique et d'incitation à l'usage d'autres alternatives, pour que ses produits agricoles ne soient pas restreints commercialement.

«D’ici fin 2011, il n’y aura plus de bromure de méthyle au Maroc» : Laraisse Esserrhini, Expert agronome et coordinateur national du projet d’élimination du bromure de méthyle.

Les Échos quotidien: Peut-on dire, aujourd’hui, que le Maroc a définitivement éliminé le bromure de méthyle ?

Laraisse Esserrhini : Disons que nous avons fait ce qu’il fallait. Le Maroc a respecté les consignes du protocole de Montréal. Aujourd’hui, la tomate est sans bromure de méthyle «bromure free». C’est notre engagement vis-à-vis du protocole de Montréal, d’autres réalisations ont été accomplies, en l’occurrence, dans les cultures des fraises et des bananes. Actuellement, il nous reste de petites cultures, à savoir l’haricot vert, mais nous y travaillons.

De toute façon, d’ici fin 2011, il n’y aura plus d’utilisation de bromure de méthyle au Maroc.

Les alternatives proposées aux producteurs sont-elles économiquement accessibles?

Oui, en matière de production intensive de tomates destinées principalement à l’export, les alternatives chimiques, physiques ou graffitistes sont économiquement accessibles. Le coût est également à la portée. Les professionnels maîtrisent et appliquent ces techniques. C’est le rôle assigné au projet que nous avons mené conjointement avec la profession, notamment à travers les journées d’information et d’animation, les portes ouvertes, les séminaires et les différents ateliers que nous avons déjà organisés. En totalité, les producteurs maîtrisent les techniques. À titre d’exemple, le griffage est totalisé à 100%. En ce qui concerne les produits chimiques, n’importe quelle ferme peut en importer et en utiliser.

Comment se fera la transition vers l’après-bromure?

Nous avons accompli les objectifs du projet, notamment par rapport à la quantité, censée être éliminée. Maintenant nous commençons à faire face à de nouveaux problèmes, pour lesquels nous ne sommes pas outillés : l’arrivée de nouvelles maladies, l’interdiction par voie législative d’autres produits chimiques. Maintenant, sans ces produits chimiques, il est difficile de gérer la situation, sachant bien que la date buttoir fixée pour l’élimination de ces fumigeants chimiques est arrêtée à 2013. Nous commençons donc à avoir de sérieux problèmes. C’est pourquoi nous avons demandé au protocole de Montréal et à l’ONU, qui travaille directement avec nous, de trouver des solutions intermédiaires, par rapport aux autres pays développés disposant de chercheurs, de moyens financiers et humains. L’idée est de constituer un réseau international de recherche regroupant à la fois les pays développés et en voie de développement, pour faire face à ce problème.

Source : <http://www.lesechos.ma/les-cahiers-des-echos/5003-une-agriculture-propre-cest-possible-.html>



Sécurité alimentaire : L'OCP en croisade contre la faim en Afrique

Réunir d'influents prescripteurs et plusieurs centaines de gros acheteurs potentiels lors d'un même événement d'ampleur, sans donner au tout des allures de foire commerciale... c'est l'ingénieuse idée de l'OCP (Office chérifien des phosphates). Le leader mondial des phosphates et produits dérivés lance aujourd'hui à Marrakech le FMB Africa 2011. «La manifestation est une plate-forme d'échange d'informations et un laboratoire d'idées pour le développement de l'agriculture en Afrique, réunissant plusieurs acteurs du domaine», explique-t-on auprès de l'OCP.

Une approche d'autant plus justifiées par un contexte de flambée des cours et une menace certaine sur la sécurité alimentaire des pays de la région. Les experts internationaux seront là, trois jours durant pour le souligner chiffres à l'appui.

Un défi alimentaire

Le rôle du prescripteur est quant à lui campé par le FMB Group. Cet organe, partenaire de l'organisation de l'événement, est une sorte de guichet unique pour les acteurs du commerce mondial des engrais et fait office de référence scientifique en la matière. Pour apporter la dernière touche à ce cocktail savamment composé, une thématique très bien choisie. Les débats du FMB tournent autour du défi alimentaire auquel est confrontée l'Afrique, ce qui constitue un prétexte idéal pour déployer un argumentaire en faveur de la consommation d'engrais, dont l'OCP produit 2,510 millions de tonnes par an. L'utilisation de ces produits peut en effet accroître la productivité de l'agriculture africaine, telle est du moins l'idée que s'appliquera à instiller l'OCP. Car, en coulisses, tous les ingrédients sont réunis pour doter l'événement d'une importante force de frappe commerciale. Plusieurs centaines de décideurs et officiels du continent noir sont conviés au FMB Africa. Autrement dit, les acheteurs de produits phosphatés les plus influents d'Afrique seront de la partie.

L'Afrique pas très friande d'engrais

Néanmoins, l'OCP aura vraisemblablement à forcer le trait pour passer son message, tant les engrais ne semblent toujours pas être au goût des pays africains. Ceux-ci n'utilisent que de 5 à 10% de la quantité d'engrais employée dans d'autres régions en développement, comme, par exemple, l'Asie. Tandis que l'Afrique représente 18% des terres cultivées mondiales, les agriculteurs africains utilisent moins de 1% des engrais consommés dans le monde. Mais la conjoncture actuelle laisse présager des lendemains meilleurs. L'agriculture africaine paye le recours insuffisant aux engrais par une baisse tendancielle de sa productivité. Certes, d'autres facteurs alimentent cette baisse comme le manque d'infrastructures, l'absence quasi totale de formation et de connaissances agraires ou encore les politiques agricoles inefficaces. Mais l'utilisation insuffisante des engrais est avancée par les experts comme raison principale.

Objectif, multiplier par six la consommation africaine d'engrais

Les nations africaines sont contraintes de pallier cette lacune pour satisfaire les besoins d'une population croissante et vu l'importance grandissante qu'occupe l'agriculture dans leur économie. Pour 65% de la population du continent, cette activité constitue la première source d'emplois et de revenus. Ce secteur devient donc le levier indispensable de la croissance économique du continent pour réduire la pauvreté et accroître la sécurité alimentaire. Ce constat a amené les ministres africains de l'Agriculture, lors du Sommet de l'Afrique sur les

engrais de juin 2006, au Nigeria, à signer la Déclaration d'Abuja sur l'utilisation des engrais pour l'initiation et l'accompagnement de la révolution verte africaine.

Un engagement des États africains à collaborer «pour stimuler la production et la disponibilité des engrais sur le continent africain et augmenter la demande d'engrais au niveau des exploitations». L'objectif spécifique était alors de multiplier, au moins par six, la consommation moyenne d'engrais en Afrique, avant 2015. Pour ce faire, les États signataires s'étaient engagés à porter le taux de fertilisation à cinquante kilogrammes, par hectare et par campagne agricole, en cinq ans. Un objectif qu'aucun pays n'a pu tenir. Mais une autre «révolution verte» semble s'être réactivée depuis. Ils sont 19 pays d'Afrique ayant mis en place des plans pour accélérer leur croissance agricole annuelle de 6%. En tout, les experts estiment que le continent a besoin de 32 à 39 milliards de dollars US par an pour réaliser le plein potentiel économique de son secteur agricole. Dans le lot, quelques milliards devraient bien servir à acheter de l'engrais sortant des usines de l'OCP.

R.H

Les prochaines mines de profit pour l'OCP en Afrique

L'avenir des marchés de l'OCP en Afrique se lit dans les lignes budgétaires débloquées par les gouvernements des pays du continent pour y développer l'agriculture. Par exemple, le Ghana, deuxième exportateur mondial de cacao, prévoit de doubler la superficie des terres qui utilisent des engrais, dans le but d'atteindre une production d'un million de tonnes de fèves d'ici 2012-2013. Dans ce même pays, ainsi qu'au Mali et au Niger, des politiques de création de coopératives induisent une utilisation plus marquée des intrants, notamment les engrais, de façon efficace. Le Nigeria pour sa part ambitionne d'étendre ses superficies cultivées en développant entre autres les semences à hauts rendements et d'autres intrants. Dans ce même pays, afin d'améliorer l'accès des petits producteurs aux engrais subventionnés, un programme de distribution de coupons d'engrais a été lancé, sur la base d'un partenariat public-privé. Au Kenya, en 2008, l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA), en partenariat avec Equity Bank Limited, le fonds international de développement agricole (FIDA) et le ministère kenyan de l'Agriculture, ont signé un accord pour permettre aux paysans d'accéder à des financements abordables. Sont concernés, 2,5 millions de paysans et 15.000 membres de la chaîne de valeur agricole comme les magasins ruraux d'intrants agricoles, les grossistes et importateurs d'engrais et de semences, les commerçants de céréales et les fabricants de produits alimentaires.

Source : <http://www.lesechos.ma/evenements/4961-securite-alimentaire--locp-en-croisade-contre-la-faim-en-afrique.html>



Les pâtes sont cuites



Pour une filière locale qui importe 100% de sa matière première, les temps sont bien durs. La flambée actuelle des cours mondiaux de blé dur, pèsent sensiblement aujourd'hui sur les épaules des fabricants de couscous et pâtes alimentaires. Les maux sont largement partagés et certaines langues se sont déliées chez plusieurs enseignes, les plus en vue en général dans la minoterie industrielle locale. «Nous avons connu de grands impacts sur les charges de production ainsi que sur le prix de revient», nous explique Tayeb Alaoui, directeur général de Tria. «Nos marges ont baissé à des pourcentages de deux chiffres sur le couscous», soutient Mohamed Khalil, PDG de Dari Couspate.

Un avis partagé par un autre opérateur de la filière. Chez les Grands Moulins de Lissasfa, qui commercialisent la marque Sania, aucun diagnostic de la situation ne nous était encore parvenu à l'heure où nous mettions sous presse. Mais tout semble indiquer que «la conjoncture est difficile pour tout le monde», surtout lorsque c'est Ahmed Ouayach, le président de la Fédération interprofessionnelle des activités céréalières (Fiac), qui l'affirme. Selon lui, «les marges des opérateurs sont en effet devenues très serrées. Ce qui est normal, vu que nous dépendons encore beaucoup de l'importation en blé dur. Les moindres fluctuations des marchés touchent la filière».

Perspectives serrées

Mais en face de ce tableau -certes conjoncturel mais peu reluisant-, force est de constater que les prix de vente des produits, couscous et pâtes, ont quasi stagné. Une source proche de la filière de la minoterie, explique que «la suppression des droits de douanes sur les importations, que nous avons obtenus en décembre dernier, nous a permis de maintenir les coûts des produits à la normale». Même son de cloche auprès de Tria. Son DG avance «une concertation au niveau de la Fédération nationale de la minoterie, pour maintenir le niveau des prix». D'autres, comme Dari Couspate, parlent «d'une très légère répercussion» -presqu'imperceptible- pour sauvegarder les marges, mais rien de vraiment pesant dans la facture des ménages.

Et la solution ?

Cependant, ce bonheur, pour le consommateur, risque d'être très éphémère. En effet, «malgré la suppression des droits de douanes, si les cours à l'international poursuivent leur flambée, les opérateurs n'auront d'autre choix que de réviser à la hausse les prix sur le marché, aussi bien pour le couscous que pour les pâtes alimentaires», avertit la même source. Cette hausse qui devrait intervenir à partir du «mois de mars prochain», serait due principalement à l'épuisement du stock en blé dur constitué par les opérateurs à partir des récoltes de septembre-octobre 2010 et sur lequel, ils sont en train d'en puiser les dernières graines. Un stock qui va bientôt toucher le fond, face à une production locale qui n'arrive toujours pas «à nous satisfaire en termes de qualité, relative surtout à la couleur», déplore notre source. Comme pour apporter une solution, Ahmed Ouayach, le président de la FIAC, s'exclame :

«La solution est pourtant bien là et se trouve au Maroc. Il faut améliorer la qualité et la quantité de la production nationale en blé dur, pour nous libérer des importations. Je pense que le ministère de tutelle est en train de faire des efforts dans ce sens, mais des projets, comme celui de l'agrégation dans la filière céréalière, traînent encore le pas». Le blé sera de plus en plus dur pour les minotiers.

S.F

Source : <http://www.lesechos.ma/economie/4969-les-pates-sont-cuites.html>



Les Echos, édition électronique du 09/03/2011

Accord agricole : Déséquilibré, selon le Parlement UE

Ça devient compliqué. Le Parlement UE a annoncé, ce mercredi 9 mars, avoir adopté une résolution portant sur la négociation d'accords commerciaux internationaux. Les eurodéputés pensent dans ce sens que le récent accord de commerce sur les produits agricoles UE-Maroc semble déséquilibré. « Alors que les marchés européens se sont presque entièrement ouverts aux importations en provenance du Maroc, les exportations vers ce pays, pour certains produits, sont encore soumises à des limitations de quotas », lit-on dans le texte de la résolution. Cette dernière actualité devrait sûrement peser sur le processus, déjà très retardé, de ratification de l'accord agricole. Ce n'est pas tout. Le Parlement européen a raffermi hier son ton. Il s'en prend directement à l'approche de la Commission européenne dans les négociations commerciales. Les eurodéputés demandent à cet organe « de cesser de faire des concessions en vue d'accéder aux marchés des pays tiers au détriment du secteur agricole communautaire ».

S.F

Source : <http://www.lesechos.ma/component/content/article/6-economie/4987-accord-agricole-desequilibre-selon-le-parlement-ue.html>



Othmane Benjelloun réalise le premier abattoir privé de viande rouge au Maroc

Il pourra traiter 1 590 tonnes par an et fournir 600 tonnes de carcasses découpées. Le projet a nécessité un investissement de 90 MDH et créera 100 emplois directs.

C'est une première au Maroc. Mardi 1er mars, Viande Adarouch, abattoir privé de viande rouge, démarrait son activité dans la localité de Sidi Slimane Moul Kifane. Initié par la société Ranch Adarouch, propriété de l'homme d'affaires Othmane Benjelloun qui en avait pris le contrôle exclusif à travers interfina (BMCE Bank), dans le cadre du processus de privatisation, le projet aura coûté une enveloppe de 90 MDH, qui ont servi à monter une unité d'engraissement capable de recevoir 7 000 bovins par an, un abattoir professionnel dont la capacité de traitement annuelle est de 10 000 carcasses (5 000 bovins et autant d'ovins) ainsi qu'une unité de découpe qui pourra fournir 600 tonnes de quartiers de viande rouge. 100 emplois directs ont été créés.

Ces chiffres, soulignons-le correspondent à la capacité maximale de l'unité, en rythme de croisière. Dans un premier temps, en effet, cette dernière traitera d'abord les bêtes issues des sites d'élevage de Ranch Adarouch avant d'accueillir celles des autres éleveurs (que ce soit pour l'engraissement et l'abattage ou cette dernière prestation seulement) dans le cadre de contrats d'agrégation, tels que prévus par le Plan Maroc vert et formalisés dans un contrat-programme signé par l'Etat et la Fédération interprofessionnelle de viande rouge, en avril 2009.

Un label «bio beef» par la suite

Il s'agit, là, d'une manière de mieux assurer la sécurité sanitaire de la filière et notamment par le biais de la mise en place d'un système de traçabilité sur toute la chaîne de valeur. Il est également prévu, à moyen terme, l'obtention d'un label bio.

Cette incursion du privé dans le domaine de l'abattage n'en est d'ailleurs qu'à ses débuts puisque plusieurs projets d'abattoirs de viande rouge totalisant 408 MDH d'investissements seront réalisés.

On compte notamment celui d'Univers génisses pour 175 MDH, Sonabétail avec 79 MDH dans la région d'Oujda ou encore Copag avec 96 MDH à Taroudant. En tout, et hormis l'abattoir Adarouch, 6 autres devraient ouvrir leurs portes au cours des deux années à venir. Des initiatives bienvenues dans un secteur qui reste dominé par l'informel. Selon des informations fournies par le Crédit Agricole du Maroc, le Royaume ne compte que 180 abattoirs municipaux contre 700 tueries rurales. D'ailleurs, même à Casablanca où se trouve le plus grand des abattoirs du pays, l'abattage non organisé (clandestin ou informel) fournit près du tiers des besoins de la métropole en viande rouge.

S.E.H. La Vie éco

Source : <http://www.lavieeco.com/news/economie/Othmane-Benjelloun-realise-le-premier-abattoir-prive-de-viande-rouge-au-Maroc-18998.html>



Le ministère de l'Agriculture et la Comader coordonnent leur plan d'action 2011-2012

Rabat, 09/03/11 - Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, M. Aziz Akhannouch, a tenu, récemment à Rabat, une réunion avec les représentants et membres de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (Comader).

Lors de cette rencontre, les deux parties ont convenu d'arrêter conjointement une feuille de route 2011-2012 afin de donner une nouvelle impulsion aux contrats-programmes, en les adaptant à l'évolution de la donne nationale et internationale de chaque filière et ce dans l'objectif d'atteindre dans les meilleures conditions les objectifs ambitieux du Plan Maroc Vert, indique mercredi un communiqué du ministère.

De même, le ministre de l'Agriculture et le président de la Comader ont signé une convention de partenariat, ayant pour objet l'appui technique et institutionnel à l'émergence des structures professionnelles et interprofessionnelles des filières de production agricole sur la période 2011-2012.

Le ministère et la Comader ont, par ailleurs, souligné conjointement le caractère crucial d'une meilleure organisation des opérateurs du secteur pour un développement pérenne et structuré de l'agriculture nationale selon le communiqué.

Après avoir salué le net élan donné au secteur de l'agriculture par le Plan Maroc vert, ils ont passé en revue les réalisations du secteur et l'état d'avancement des différents contrat-programmes signés dans le cadre du Plan.

Outre le président de la Comader, Ahmed Ouayach, cette rencontre a rassemblé plusieurs acteurs du secteur de l'agriculture, dont les représentants des fédérations interprofessionnelles du secteur, notamment celles des filières signataires de contrat-programmes avec le Gouvernement (filières Céréales, Semences, Sucre, Agrumes, Olives, Aviculture, Viande rouges, Lait, etc.) et les interprofessions nouvellement créées, telles que celles de l'Arboriculture et de l'Apiculture.

Source : http://www.map.ma/fr/sections/economie/le_ministere_de_l_ag



Engrais: L'OCP s'offre le marché kenyan

Un contrat pour la vente de 100.000 tonnes par an

Le groupe phosphatier couvrira 20% des besoins de ce pays



L'OCP reste le premier exportateur mondial de phosphates.

Les ventes à l'étranger concernent les phosphates (10,1 millions de tonnes);

l'acide phosphorique (1,4 million de tonnes) et les engrais phosphatés (2,2 millions de tonnes)

Nouveau marché pour l'OCP. Après le gros contrat décroché avec la Chine, le groupe phosphatier vient de signer un contrat avec la société kenyane d'engrais, MEA. Un marché qui porte sur l'exportation de 100.000 tonnes d'engrais par an. Un premier lot de 25.000 tonnes a déjà été livré. Grâce à l'accord signé avec le groupe OCP, la société MEA est propulsée en tête des entreprises privées d'engrais. Ce qui lui permet «de proposer aux usagers kenyans les meilleurs engrais phosphatés du monde», a déclaré Eustace Muriuki, DG de MEA.

Les engrais seront exportés au Kenya à des prix préférentiels. De plus, l'OCP assurera la régularité des flux de livraison. Pour le DG de MEA, ce contrat est une étape importante car c'est la première fois qu'une société kenyane entre directement en contact avec un producteur d'engrais pour l'approvisionnement du marché local.

Pour rappel, le gouvernement kenyan avait lancé un appel d'offres international, en février, pour l'importation de 48.000 tonnes d'engrais, nécessaires à l'actuelle campagne agricole, surtout à l'approche de la longue saison des pluies.

Le Kenya s'active à trouver des fournisseurs pour divers types d'engrais en prévision de la saison de plantations, qui a démarré depuis début mars.

Concrètement, le Kenya compte importer 23.000 tonnes de phosphate diammonique (DPA), 15.000 tonnes de nitrate d'ammonium et de calcium, 5.000 tonnes d'urée et 5.000 tonnes d'engrais NPK.

Le Kenya consomme annuellement 500.000 tonnes d'engrais, à raison de 25 kg par hectare. Le gouvernement souhaite augmenter le volume d'utilisation des engrais par hectare et de le porter à 70 kg/ha au cours des 5 prochaines années. L'accord OCP/MEA couvre donc 20% des besoins actuels du Kenya.

Rappelons que le Maroc détient plus de 75% des réserves mondiales de phosphates et 40% des exportations mondiales de ce produit. Mais d'autres pays détiennent également des réserves: Etats-Unis, Chine, Australie, Tunisie ou encore les pays d'Amérique latine. Le groupe OCP ambitionne de consolider ses parts de marché et trouver de nouveaux débouchés à l'export. La stratégie du phosphatier vise à augmenter les capacités de production dans les mines, la chimie et les engrais. La capacité d'extraction devrait passer à 50 millions de tonnes sur les 7 prochaines années. De plus, dix nouvelles unités d'engrais sont également à l'ordre du jour. L'objectif est de passer de 3 millions de tonnes actuellement à 10 millions à l'horizon 2020.

Selon les chiffres de l'Office des changes, les exportations de phosphates et produits dérivés pour l'année 2010 ont rapporté 35,6 milliards de DH contre 18,1 milliards en 2009. Ce qui représente une progression de 96,6%.

Dans le détail, les exportations d'acide phosphorique se sont élevées en valeur à 13,58 milliards de DH en 2010 contre un peu plus de 8 milliards de DH l'année précédente. Quant aux expéditions à l'étranger d'engrais naturels et chimiques, elles se sont établies à 13 milliards de DH contre 5,6 milliards de DH en 2009. Soit une hausse de 132,4%.

H. E.

Source : <http://www.leconomiste.com/article/engrais-l-ocp-s-offre-le-marche-kenyan>



L'oléiculture pas encore rentable

Economie | Mohamed Mounjid |

La cinquième édition des Journées méditerranéennes de l'olivier, tenues du 7 au 9 mars à Meknès, s'est achevée aujourd'hui.

C'est aujourd'hui que les journées méditerranéennes de l'Olivier bouclent leurs travaux. Ces cinquièmes rencontres d'envergure qui se sont déroulées du 7 au 9 mars à Meknès, ont accueilli bon nombre de partenaires et experts tant nationaux qu'internationaux émanant des pays producteurs d'huile d'olive en Méditerranée. Tenues sous le thème « Stratégies de commercialisation et innovations technologiques pour la production d'une huile d'olive de qualité, la valorisation des sous-produits de l'olivier et la production d'énergie », ces journées ont été l'occasion pour faire le point sur l'état des lieux d'un secteur qui souffre de pas mal de freins.

Une productivité à la baisse

À l'échelle nationale, l'oléiculture reste, jusqu'à ce jour, non rentable économiquement. Et les facteurs défavorables ne sont pas à recenser. A commencer par la fructification, la floraison, la densité de plantation et le choix de l'orientation des arbres, selon les experts. S'y ajoute la question des variétés et les techniques culturales (multiplication, plantation et entretien de la culture). Sans oublier le mode de traitement des maladies et des ravageurs, ainsi que les techniques archaïques de récolte et de conservation, qui affectent malheureusement à la baisse la productivité de cet arbre fruitier sacré, dont les valeurs alimentaires et sanitaires ne sont plus à démontrer. À noter enfin que la production annuelle d'huile d'olive se situe autour de 50.000 tonnes contre 90.000 tonnes pour les huiles de table industrielles.

m.m.

Source : <http://www.lesoir-echos.com/2011/03/09/l%e2%80%99oleiculture-pas-encore-rentable/>



Intrants agricoles : OCP : le Kenya, une étape dans la conquête de l'Afrique

Economie | Hatim Khalid |

Intrants agricoles L'OCP signe un contrat pour la livraison de 100.000 tonnes d'engrais DAP à l'opérateur kenyan MEA

L'office chérifien des phosphates n'a pas attendu longtemps pour concrétiser sa stratégie africaine en matière de fertilisants, essentielle pour la réussite du renouveau agricole du continent. Pour preuve, l'OCP vient de signer un accord avec l'opérateur kenyan MEA actif dans la production et la distribution des fertilisants. Le contrat couvre une quantité annuelle de 100.000 tonnes d'engrais DAP pour le marché local kenyan. De même, une option de cet accord prévoit une possible augmentation de cette quantité, dans le cadre d'une distribution prolongée au profit des pays de la zone COMESA, un groupement économique régional rassemblant 19 pays africains. Chez les professionnels africains du secteur, ce type d'accord consacre le partenariat Sud-Sud. A cet égard, le directeur général de MEA, Eustace Miriuki, pense qu'une étape importante vient d'être franchie avec cet accord ; puisqu'habituellement, les fournisseurs d'engrais DAP étaient soit européens soit américains. Le responsable kenyan pense également que ce contrat s'inscrit dans la nouvelle logique kenyane de diversification et d'ouverture sur de nouveaux partenaires. Le but final étant de rendre cette matière plus accessible à l'agriculteur kenyan.

L'accord-tandem

Pour l'opérateur marocain, premier producteur mondial de fertilisants DAP, cela pourrait être bien le début d'une série d'accords similaires. Après les opérateurs maliens et kenyans, le démarrage, hier, de l'événement FMB Africa 2011, à Marrakech, dont l'organisation est assurée par l'OCP, sera l'occasion idéale pour avancer en toute célérité dans cette voie. Surtout que le DAP marocain est considéré dans les milieux des professionnels en fertilisants comme l'un des meilleurs au monde en terme de qualité. Autre élément qui permet d'entrevoir un rush africain sur le DAP marocain, l'assurance d'un flux régulier des livraisons qui devrait trancher avec «la dictature» des maisons de courtage spécialisées dans le négoce des fertilisants et qui donnaient lieu à des flux irréguliers. Au niveau du prix, il est également plus compétitif côté marocain. Somme toute, c'est un accord-tandem gagnant-gagnant et sud-sud. Enfin, sur les 100.000 tonnes, 25% ont été livrés par l'OCP, le 6 mars dernier. Rappelons que réussir le défi alimentaire mondial repose significativement sur cette industrie des fertilisants agricoles chimiques et naturels. A ce titre, l'OCP détient une part de 40% sur les exportations mondiales de phosphates et 75% des réserves mondiales en la matière. Et l'engouement est tel que les prix les engrais ont bondi de 100% en une année. Le prix à l'exportation a atteint 4827 DH la tonne d'après les chiffres de l'Office des changes, reflirant avec les niveaux de 2008.

hatim khalid

Source : <http://www.lesoir-echos.com/2011/03/09/intrants-agricoles-ocp-le-kenya-une-etape-dans-la-conquete-de-l%E2%80%99afrique/>



Deuxième édition de la «FMB Africa 2011» à Marrakech : L'Afrique entame sa révolution verte

Ce mercredi est un grand jour pour les participants à la deuxième édition de la Conférence «FMB Africa 2011» tenue à Marrakech jusqu'au 11 mars courant. Un événement de grande envergure qui constituera aux yeux de ses organisateurs une plate-forme d'échange d'informations et un laboratoire d'idées. Bref, un rendez-vous qui permettra, entre autres, aux participants internationaux (cinquante nations représentées en 2010), dont de nombreux officiels venant de pays africains et des experts internationaux dans le domaine de l'agriculture et des engrais, d'examiner les défis auxquels fait face le continent africain dans la mise en place de sa « révolution verte », notamment au travers des différentes expériences menées par les producteurs, importateurs, distributeurs et agences qui opèrent dans ce domaine sur ce continent : une démarche importante qui vise à augmenter la circulation des engrais, en Afrique, de façon durable. Ainsi, «sous la houlette du Groupe OCP et de FMB Group, experts et décideurs évoqueront, une nouvelle fois, le problème de la fertilisation des terres agricoles en Afrique», précisent les organisateurs. Il est à rappeler que la «révolution verte» en Afrique relève des priorités du Groupe OCP. Leader mondial du marché des phosphates et engrais dérivés, mais aussi dans le cadre de préoccupations sociales et humanitaires, le Groupe a de ce fait mis l'Afrique au centre de ses priorités. Son objectif est de contribuer à créer, sur ce continent, un marché des engrais stable et soutenu, de devenir le leader de la fourniture d'engrais phosphatés comme de la coopération Sud-Sud, tout en légitimant sa position auprès des acteurs de l'agriculture mondiale, en général, et africaine, en particulier. Ce rendez-vous annuel, dont la première édition a connu un grand succès, vient consolider les efforts déployés par les Groupes OCP et FMB dans le sens de concrétiser les attentes du secteur agricole en créant les outils nécessaires pour faire accroître la productivité de l'agriculture africaine, notamment par une utilisation plus répandue des fertilisants.

C'est un secret de polichinelle de souligner que «l'agriculture africaine représente 18% des terres arables mondiales et qu'elle utilise moins de 1 % des engrais consommés dans le monde. Une situation due, en grande partie, à l'échec de certaines politiques agricoles de multiplication, dans les années 70 et 80, des petites parcelles, ne permettant pas d'économies d'échelles», stipulent les statistiques officielles des organisations africaines concernées, annoncées à Abuja au Nigeria en 2006. Et ce, en raison de l'insuffisance des connaissances agraires de ces agriculteurs. Un constat auquel s'ajoutent le prix trop élevé et les carences dans la distribution des engrais à l'échelle du continent noir.

Durant les cinq dernières années, les Etats africains se sont penchés sur la question. Le Groupe OCP, leader en la matière, s'est à son tour engagé dans ce processus pour subvenir aux besoins du marché africain. D'où la nouvelle politique du Groupe visant à stimuler la production et la disponibilité des engrais sur le continent africain. L'enjeu est de taille : réaliser les objectifs des cinq dernières années que les Etats n'ont pas pu atteindre, celui de porter, en cinq ans, le taux de fertilisation à cinquante kilogrammes par hectare et par campagne agricole. Et ce, malgré les efforts déployés dans ce sens par certains pays, notamment le Ghana, le Mali, le Malawi, la Zambie, le Kenya et la Tanzanie.

D'où l'importance et la richesse de l'actuelle édition de la Conférence «FMB Africa 2011». Surtout que le partenaire du Groupe OCP dans cette initiative, le FMB Group, cette institution internationale référence dans le traitement, l'analyse, la génération et la diffusion de données, d'études et l'organisation de rencontres et d'événements traitant l'actualité et l'évolution de l'industrie des engrais et de leur commerce international, offre ses services et son savoir-faire à tous les professionnels du continent pour atteindre leurs objectifs et développer le secteur

agricole à l'échelle africaine. Il n'est plus acceptable que l'Afrique, «malgré sa place prédominante, ait une productivité et une consommation d'engrais extrêmement faibles. Pire, «pour 65 % de la population africaine, l'agriculture constitue la première source d'emplois et de revenus. Elle génère, également, de nombreux emplois indirects et occupe une place centrale dans l'économie, compte tenu de ses nombreux liens avec les autres secteurs non agricoles», précisent les statistiques. Il est temps de développer ce levier indispensable de la croissance économique de ce continent afin de réduire la pauvreté et d'accroître la sécurité alimentaire, car la situation est alarmante : «L'agriculture africaine reste à la traîne et souffre de la baisse de sa productivité. Les politiques agricoles mises en place dans les années 70 ont mené à une impasse. Les sols comme les écosystèmes de production se sont dégradés», informent les organisateurs de cette deuxième conférence internationale. Soucieux de ce constat, ces derniers lancent un appel : «Cette situation pourrait constituer une des plus graves menaces pour l'avenir de l'agriculture africaine. D'autant plus que, si la productivité se dégrade, la population, elle, s'accroît pour atteindre le milliard d'habitants. Aujourd'hui, l'Afrique importe les trois quarts de ses besoins vivriers ». Les responsables sont ainsi appelés à régulariser une situation qui risque de leur échapper si aucune mesure concrète n'est adoptée : la détérioration de la qualité des sols, le manque d'infrastructures ainsi que l'absence quasi-totale de formation et de connaissances agraires figurent parmi les priorités du secteur. En un mot : le continent réclame une révision de fond en comble des politiques agricoles menées dans de nombreux pays.

Mercredi 9 Mars 2011

Rida ADDAM

Source : http://www.libe.ma/Deuxieme-edition-de-la-FMB-Africa-2011-a-Marrakech-L-Afrique-entame-sa-revolution-verte_a17610.html



Rencontres

De la qualité de l'olivier

Les «Journées méditerranéennes de l'olivier à Meknès», l'une des grandes manifestations oléicoles internationales, ouvrent le débat du 7 au 9 mars sur les marchés de l'huile d'olive, les stratégies de commercialisation ainsi que sur les dernières technologies de production de l'huile d'olive de qualité.

La filière oléicole évolue aujourd'hui dans un contexte concurrentiel où seules la qualité, la notoriété et la distinction du produit «huile d'olive» priment. Ses perspectives de développement et les défis à relever ont été au cœur de la cinquième édition des «Journées méditerranéennes de l'olivier à Meknès» qui a démarré le 7 mars. «Le système agricole lié à la culture de l'olivier et à la production de l'huile d'olive s'est longtemps caractérisé par son adaptation au milieu et sa pratique empirique. Depuis quelques décennies, plusieurs facteurs ont modifié considérablement les systèmes de production de l'olivier et de transformation de ses produits. Et là, les nouveaux enjeux socioéconomiques de l'oléiculture, liés à une forte demande de revalorisation de l'huile d'olive, l'amélioration de sa qualité, la valorisation des sous-produits et la protection de l'environnement, sont désormais les moteurs majeurs de ce changement», indique Dr Noureddine Ouazzani, responsable de l'Agro-pôle Olivier et initiateur et responsable marocain des Journées, devant un parterre de représentants des différents pays oléicoles méditerranéens et d'experts marocains, espagnols et grecs.

Constat confirmé par Mohammed Ouhmad Sbitri, représentant du Conseil Oléicole International (Madrid, Espagne) lors de cette première journée dédiée au Marché international de l'huile d'olive, Stratégies de commercialisation de l'huile d'olive marocaines, espagnoles, italiennes et grecques etc.

En s'appuyant sur des données chiffrées du marché international de l'huile d'olive, Mohammed Ouhmad Sbitri a indiqué que la concurrence sur ce marché était de plus en plus vive, avec notamment l'augmentation des plantations intensives et super-intensives et l'exigence en matière de qualité. Il a expliqué que la superficie oléicole mondiale pourrait atteindre 11 millions d'hectares en 2012.

La caractéristique des 6 dernières années a été l'augmentation des plantations intensives et super-intensives. De fait, la production mondiale d'huile d'olive a été caractérisée par une augmentation moyenne interannuelle de 5 % au cours des 20 dernières années. «Il s'agirait de la meilleure campagne après le record historique enregistré en 2003/04. L'origine de cette forte croissance est le résultat des excellentes productions observées au Maroc, en Syrie, en Turquie, en Espagne et en Grèce... La production de la campagne 2010/11 devrait atteindre 2 948 000 tonnes, soit un niveau inférieur à celui de la campagne antérieure», explique M. Sbitri. Il ajoute que la production est appelée à se développer dans les prochains années pour répondre à la consommation mondiale, qui a enregistré au cours des 20 dernières années une hausse de 3 % en moyenne d'une campagne à l'autre et qui devrait atteindre en 2010/11 près de 2 978 000 t. Mohammed Ouhmad Sbitri précise aussi que le commerce de l'huile d'olive, y compris intra-communautaire, entre les mois d'octobre 2009 et septembre 2010 (campagne oléicole 2009/10), dans les six principaux pays importateurs (Australie, Brésil, Canada, Japon, États-Unis et Union européenne) a augmenté de 89 212,2 t (+ 6,5 %) par rapport à la même période. Cette augmentation est le résultat d'une forte hausse des importations des pays «secondaires» comme l'Australie (+ 22 %). «Durant les campagnes 2009/10 et 2010/11, les exportations estimées sont légèrement supérieures aux importations. La hausse des importations se poursuit dans les pays principalement importateurs», ajoute-t-il.

Ce contexte de forte concurrence inquiète plusieurs opérateurs du pourtour méditerranéen. Aussi bien les intervenants espagnols, italiens et grecs que marocains. «Les enjeux actuels pour une oléiculture rentable et de qualité exigent que les efforts des producteurs et des opérateurs du secteur oléicole portent, en particulier, sur la stimulation de la demande de l'huile d'olive sur les marchés traditionnels de consommation et sur la création de cette demande sur les marchés émergents et potentiels avec une approche intégrée Production-Commercialisation», explique Dr Noureddine Ouazzani. Avec cette nouvelle vision, les innovations technologiques sont, pour lui, incontournables pour une production d'huile d'olive de qualité et pour la valorisation des sous-produits pour une oléiculture durable respectueuse de l'environnement. Une attention particulière sera par ailleurs donnée, lors de cette rencontre, à la valorisation des sous-produits de l'olivier pour la production de l'énergie.

Concours autour de l'huile d'olive

Les «Journées méditerranéennes de l'olivier» sont organisées du 7 au 9 mars par l'Agro-pôle Olivier ENA Meknès et l'Université Internationale de l'Andalousie (UNIA), et sont conçues comme une plateforme de transfert de technologies, de savoir et de savoir-faire en matière d'oléiculture. «Le thème retenu par les organisateurs répond parfaitement aux préoccupations actuelles de la filière oléicole marocaine. Aussi, partagera-t-on les expériences des principaux pays oléicoles méditerranéens en matière de stratégies et d'appui à la commercialisation du produit huile olive », a-t-il précisé lors de la présentation de cette rencontre. Ces journées connaîtront l'organisation de la 5e édition du Cours International d'Analyse Sensorielle/ Dégustation de l'Huile d'Olive, et la 3ième Edition du Prix «Volubilis Extra-vierge Maroc 2011» de l'huile d'olive conditionnée, attribué par un jury de dégustation international d'Italie, d'Espagne, Grèce, France, Portugal, Maroc et les Etats Unis d'Amérique.

Par Rachida Bami | LE MATIN

Source : <http://www.lematin.ma/Actualite/Journal/Article.asp?origine=jm&idr=113&id=147887>



Valorisation des plantes aromatiques et médicinales La coopérative Béni Yaala Zkara de Jerada en quête de compétitivité



La coopérative Béni Yaala Zkara produit chaque année 140 litres d'huile essentielle de romarin./DR

L'unité de valorisation des plantes aromatiques et médicinales de Jerada de la coopérative Béni Yaala Zkara, a fait l'objet d'une visite de l'ambassadeur des Etats-Unis au Maroc, Samuel Kaplan, lundi dernier. A cette occasion, la coopérative cofinancée par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), a manifesté son souhait de bénéficier du programme "Compétitivité économique du Maroc". Ce dernier, également financé par l'USAID a pour objectifs de "réduire les obstacles au commerce et à l'investissement dans les régions de l'Oriental et de Doukkala-Abda".

23.000 ha

La coopérative Béni Yaala Zkara œuvre en effet depuis 2006 à la valorisation et la diversification de sa production en huiles essentielles et en plantes séchées. Composée de 57 membres, elle est spécialisée dans la production de romarin, sur une superficie de plus de 23.000 hectares. Sa production annuelle est de 140 litres d'huile essentielle de romarin et 200 tonnes de plantes séchées.

Son unité de valorisation a déjà bénéficié de l'appui de l'USAID de l'ordre de 1,2 million de dirhams pour l'acquisition d'un équipement de distillation des huiles essentielles.

Le développement d'activités génératrices de revenus et la promotion de l'emploi sont les principaux objectifs du projet de Béni Yaala Zkara, outre la conservation des richesses forestières et la lutte contre la désertification.

aufait/MAP

Source : <http://www.aufaitmaroc.com/actualites/science--environnement/2011/3/8/la-cooperative-beni-yaala-zkara-de-jerada-en-quete-de-competitivite>



Filière huile d'olive
Le marché local trop petit

2 kg/hab/an, loin de la moyenne méditerranéenne

Pas de promo à destination du consommateur



Le Maroc importe annuellement environ 400.000 tonnes d'huile végétale alimentaire. Cependant, la consommation moyenne d'huile d'olive ne dépasse pas 2 kg/habitant/an

ET de cinq pour les Journées méditerranéennes de l'olivier. Une manifestation qui s'est ouverte, hier, à Meknès. Organisée par l'agropole Olivier ENA, en collaboration avec l'Université internationale d'Andalousie (UNIA), elle réunit des experts venant de plusieurs pays méditerranéens. Cette rencontre durera trois jours (7, 8 et 9 mars).

Lors de la cérémonie d'ouverture, il a été noté que l'accroissement actuel de la production d'huile d'olive et le renforcement de l'intérêt mondial pour les produits oléicoles ont incité un grand nombre de pays à déployer des efforts particuliers pour améliorer la production tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Ces changements ont placé la filière oléicole dans un contexte concurrentiel où seules la qualité, la notoriété et la distinction du produit «huile d'olive» priment.

Pour Noureddine Ouazzani, responsable de l'agropole Olivier ENA Meknès, initiateur de l'événement, les enjeux actuels pour une oléiculture marocaine rentable et durable exigent que les efforts des producteurs et des opérateurs industriels du secteur oléicole doivent porter en particulier sur la production d'une huile d'olive de qualité, la stimulation du marché et la demande au niveau du marché local. Ce marché qui ne dépasse pas 2 kg/habitant/an est loin de la moyenne de consommation d'huile d'olive au niveau du bassin méditerranéen (6 kg/habitant/an en Tunisie, 12 kg/habitant en Espagne, 14 kg/habitant en Italie, et 24 kg/habitant en Grèce).

Le Maroc importe annuellement environ 400.000 tonnes d'huile végétale alimentaire. De l'avis des experts, le marché local potentiel doit être la base du commerce d'huile d'olive marocaine tout en gardant une stratégie de promotion des exportations et de création de la demande du produit «huile olive Maroc» au niveau des marchés internationaux traditionnels et surtout des marchés émergents et potentiels avec une approche intégrée «production-commercialisation».

Dans le reste du programme de ces cinquièmes journées figurent des conférences techniques et scientifiques couvrant tous les aspects relatifs aux marchés et aux stratégies de

commercialisation de l'huile d'olive, ainsi que les derniers acquis techniques et technologiques de production d'une huile de qualité, de valorisation des sous-produits de l'olivier et de production d'énergie. Pour ce dernier volet, un kilogramme de noyaux d'olives ou de grignons épuisés correspond à l'équivalent en énergie de 4.100 kcal, soit 1.10 kWh ou encore 0,4 litre de fuel. Les avantages environnementaux et économiques sont, de ce fait, indéniables pour le secteur oléicole. Et c'est ce qu'essayeront de montrer les éminents experts nationaux et internationaux qui animeront les tables rondes de ce séminaire. Ce sera donc l'occasion de faire bénéficier les opérateurs de la filière oléicole marocaine des derniers acquis techniques et technologiques en la matière et des expériences des principaux pays oléicoles méditerranéens en matière de stratégies et d'appui à la commercialisation du produit «huile d'olive».

En tout cas, ces journées se penchent sur les dernières innovations technologiques pour la production d'huile d'olive de qualité, la valorisation des sous-produits de l'olivier avec notamment la production d'énergie pour une oléiculture durable respectueuse de l'environnement.

En effet, de par l'importance stratégique du secteur productif de l'huile d'olive, celui-ci génère annuellement une importante biomasse qui offre de fortes potentialités de valorisation comme source énergétique renouvelable disponible pour la production d'énergie thermique, électrique et/ou bio-combustible.

Youness SAAD ALAMI

Source : <http://www.leconomiste.com/article/filiere-huile-d-olivebrle-marche-local-trop-petit>



La tomate bradée à l'export

**Le cours du produit, entre 0,6 et 0,65 euro le kg exporté
Le marché local plus rémunérateur**



Les producteurs de tomates se tournent actuellement vers le marché local pour écouler leurs produits. C'est que l'export n'est plus, pour le moment, aussi rémunérateur

Sale temps pour la tomate marocaine sur les marchés européens. Depuis quelques jours, les cours sont au plus bas. Lundi dernier, le prix du produit était entre 0,6 et 0,65 euro le kg exporté. En fin de semaine dernière, le cours était encore plus bas. Il se situait entre 0,46 et 0,61 euro le kg exporté alors que l'an dernier à la même période le produit était commercialisé à 1,20 euro le kg exporté.

Selon un professionnel, la situation actuelle est due à la baisse de la demande en raison du climat froid en Europe et de la qualité du produit toutes origines confondues. Ce creux de qualité, explique un producteur, est la conséquence du climat froid dans lequel s'est formé le fruit. Cependant, en dépit de la faible rémunération des expéditions, les exportateurs maintiennent le rythme. Ce sont 2.000 tonnes de tomates qui sont exportés par jour au départ du Maroc car c'est une période de forte production. De plus, il faut consolider les acquis en matière de contingentement. A noter que le niveau du contingent pour le mois de mars est fixé à 31.300 tonnes de tomates. Depuis le début de la campagne 2010/2011, ce sont 242.000 tonnes de tomates qui ont été exportées vers l'Union européenne et hors Union européenne, soit 9% de plus par rapport à la même période en 2010. «Cette augmentation en volume est en partie la résultante de la mise en place de la ligne maritime Agadir/St-Pétersbourg», avance un opérateur de la filière. Il n'y a cependant pas, de l'avis d'un membre de l'Association des producteurs et exportateurs des fruits et légumes (Apefel), en valeur absolue une véritable augmentation par rapport aux années précédentes. «Cette évolution est toute relative car la campagne précédente était marquée par de nombreux problèmes engendrés par des maladies dont le Tuta Absoluta», précise-t-il.

Sur le plan commercial, selon les exportateurs, la campagne actuelle reste très moyenne globalement. De fait, le marché local est plus rémunérateur que celui à l'export. Au marché d'Inezgane, par exemple, la caisse de tomate de 30 kg est de 100 DH ces derniers jours. Selon un professionnel la marge bénéficiaire du producteur est de 3,30 DH le kg sur le marché de gros local alors qu'elle est seulement de 2 DH au niveau du kg exporté. Mais les exportateurs ne se découragent pas. En ce moment ils sont fortement occupés à la constitution de l'interprofession. C'est ainsi que récemment ont vu le jour à Agadir deux associations. Il s'agit de l'Association marocaine des conditionneurs maraîchers (Amcom) et de l'Association marocaine agricole des pépinières maraîchères (Amapem). La démarche précède la mise en place très prochainement de la Fédération interprofessionnelle des fruits et légumes.

Source : <http://www.leconomiste.com/article/la-tomate-bradee-l-export-0>



Le Maroc exportera au Kenya 100 mille tonnes d'engrais par an

La société kenyane d'engrais "MEA" et l'Office chérifien des phosphates (OCP) ont signé un contrat en vertu duquel le Maroc exportera au Kenya 100 mille tonnes d'engrais par an, a affirmé lundi le directeur général de MEA, Eustace Muriuki.

"L'accord conclu avec l'OCP, premier producteur mondial d'engrais, met la société MEA en tête des entreprises privées d'engrais et offre au Kenya les meilleurs engrais phosphatés du monde", a déclaré Muriuki à la presse, à l'occasion de la réception du premier lot de 25 mille tonnes d'engrais.

Il a indiqué qu'en regard aux bonnes relations entre le Kenya et le Maroc, "l'accord permettra de garantir des prix encore plus compétitifs et un flux régulier des livraisons".

"Ce contrat est une étape importante car c'est la première fois qu'une société kenyane entre directement en contact avec un producteurs d'engrais pour l'approvisionnement du marché local", a encore souligné le directeur général de MEA.

Le mois dernier, le gouvernement kenyan a lancé un appel d'offre international pour l'importation de 48 mille tonnes d'engrais nécessaires à l'actuelle campagne agricole, surtout à l'approche de la longue saison des pluies.

Le Kenya est à la recherche de sociétés pour fournir divers types d'engrais, en prévision de la saison de plantation qui a commencé ce mois-ci, a indiqué le ministère kenyan de l'Agriculture.

Selon les documents d'appel d'offres, le pays compte importer 23 mille tonnes de phosphate diammonique (DAP), 15 mille tonnes de nitrate d'ammonium et de calcium, 5.000 tonnes d'urée et 5.000 tonnes d'engrais NPK.

Le Kenya consomme 500 mille tonnes d'engrais par an, à raison de 25 kg par hectare, souligne-t-on de même source, ajoutant que le gouvernement souhaite augmenter l'utilisation d'engrais à 70 kg par hectare au cours des cinq prochaines années.

Le Maroc détient plus de 75 pc des réserves mondiales de phosphate et 40 pc des exportations mondiales de ce produit.

L'OCP est ainsi le premier exportateur mondial de phosphates (10,1 millions de tonnes), d'acide phosphorique (1,4 million de tonnes) et d'engrais phosphatés (2,2 millions de tonnes). Les exportations de l'Office touchent actuellement les cinq continents et concernent une quarantaine de pays de par le monde.

MAP

Source : http://aufaitmaroc.com/actualites/economie/2011/3/7/le-maroc-exportera-au-kenya-100-mille-tonnes-dengrais-par-an?utm_source=aufaitmaroc.com+newsletter+list&utm_campaign=7d53d27f9b-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email



Ouverture à Meknès de la 5ème édition des journées méditerranéennes de l'olivier



Illustration: Un olivier. /DR

Les travaux de la 5ème édition des journées méditerranéennes de l'olivier se sont ouverts, lundi à Meknès, sous le thème «stratégies de commercialisation et innovations technologiques pour la production de l'huile d'olive de qualité, la valorisation des sous-produits de l'olivier et la production de l'énergie».

Initiée par l'agropole olivier de l'Ecole nationale d'agriculture (ENA) de Meknès, en collaboration avec l'Université internationale de l'Andalousie (UNIA), cette édition s'articule autour de plusieurs axes, notamment la promotion de l'huile d'olive, ainsi que les innovations technologiques en matière de production de cette denrée et sa trituration selon les démarches qualité reconnues au niveau mondial.

Les participants devront débattre des points forts et des limites du secteur oléicole, de partenariat et conventions de coopération visant l'ouverture des marchés nationaux, ainsi que des nouvelles techniques de valorisation des sous-produits pour la production de l'énergie et la préservation de l'environnement.

Ces journées visent à améliorer le potentiel national en matière de production de l'huile d'olive, promouvoir sa commercialisation dans les marchés extérieurs et à contribuer à la mise à niveau de ce secteur, en tirant profit des expériences des pays méditerranéens.

S'exprimant à l'ouverture de cette rencontre, le professeur-chercheur, Noureddine Ouazzani, a indiqué que le l'agropole olivier ENA Meknès constitue un pôle de compétitivité visant à développer le produit de l'huile d'olive sur le plan local et national, mettant en avant son rôle pionnier en matière de transfert de technologie, de savoir-faire et de développement durable de la filière oléicole.

Chaque édition répond aux préoccupations des intervenants dans le secteur oléicole marocain et à la stratégie du plan Maroc vert qui accorde une importance particulière au développement de cette filière, a-t-il affirmé.

La filière oléicole nationale est appelée à se métamorphoser pour être au diapason du grand essor technologique et du progrès technique, a-t-il estimé, soulignant que la production d'une huile d'olive de qualité et la protection de l'environnement contribuent à la mise à niveau du secteur oléicole.

Il a également mis l'accent sur la problématique de la commercialisation de l'huile d'olive, aussi bien au niveau du marché national qu'international.

Au menu de cette rencontre, figurent des thématiques ayant trait à la nouvelle stratégie des huiles marocaines, à la commercialisation et la promotion de l'huile d'olive, outre les stratégies de la commercialisation de l'huile d'olive sur le marché américain.

Cette rencontre a été marquée par la présence notamment du wali de la région de Meknès-Tafilalet, gouverneur de la préfecture de Meknès, Mohamed Faouzi, et d'autres personnalités.

Cette manifestation de trois jours, verra la participation d'une pléiade d'experts venus de pays méditerranéens comme la Grèce, la France, la Syrie et la Tunisie, outre le Maroc.

MAP

Source : http://aufaitmaroc.com/actualites/economie/2011/3/7/ouverture-a-meknes-de-la-5eme-edition-des-journees-mediterraneennes-de-lolivier?utm_source=aufaitmaroc.com+newsletter+list&utm_campaign=7d53d27f9b-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email



Marrakech/agriculture **Coup de pouce aux produits du terroir**

Des projets d'appui pour l'arganier, le noyer et le miel

Création de nouvelles coopératives



Grâce à une meilleure gouvernance, on s'attend à doubler la production actuelle qui est de 110 tonnes pour les huiles alimentaires et cosmétiques de l'arganier

CRÉATION de coopératives et labellisation sont les principales pistes identifiées pour développer les produits du terroir de la région Marrakech-Tensift-Al Haouz. Ainsi, sont en cours de constitution une trentaine de coopératives dans l'arganier. Elles s'ajouteront à deux autres qui ont permis de donner un grand coup de pouce à la filière et qui sont déjà certifiées dans la province d'Essaouira. Un budget de 19 millions de DH (dans le cadre du Plan Maroc vert) sera consacré à l'appui et l'émergence des coopératives arganières, indique-t-on auprès de la Direction régionale de l'agriculture. «Grâce à une meilleure gouvernance, on s'attend à doubler la production actuelle qui est de 110 tonnes pour les huiles alimentaires et cosmétiques».

A noter qu'il n'y en aura pas que pour l'arbre, puisque le Plan Maroc vert inclut aussi un appui à la production du chevreau arganier. La production actuelle est de 250 tonnes de viande caprine. Un programme de développement et valorisation du chevreau arganier va démarrer cette année et à qui sera dédiée une enveloppe de près de 10 millions de DH. Il permettra de porter la production de viande à 423 tonnes et doubler le chiffre d'affaires de cette filière.

Autre produit du terroir qui sera mis en valeur dans la région, le noyer. Al Haouz compte une superficie de 1.900 ha de noyers (soit 40% du patrimoine national) avec une production annuelle de 2.000 tonnes. La productivité reste cependant faible avec 0,5 tonne par ha. D'où un projet de développement du noyer en zone de montagne dans la province pour porter la productivité à 1,5 tonne par hectare. Il s'agit aussi d'appui à la création d'unités d'extraction d'huile de noix. Le pilier II du Plan Maroc vert va y consacrer un budget de 10, 5 millions de DH.

Enfin, la filière du miel sera dotée de 30 millions de DH d'investissement avec quatre projets. Il s'agit du développement de la filière apicole dans 5 provinces: Chichaoua, Essaouira, Rhamna et Al Haouz. Ici aussi, le modèle choisi pour ce développement est la coopérative.

Outre le développement des filières, les produits du terroir de la région seront aussi labélisés. Les huiles d'olive ont déjà ouvert la voix. L'arganier suit. Et bientôt le sardi. En effet, parmi les projets de développement de l'agneau sardi à Rhamna, il est prévu l'instauration d'un label. Cette année, cette filière va bénéficier de la plus grosse enveloppe (41 millions de DH) à titre de valorisation. Parmi les projets à mener à court terme, l'aménagement de bergeries, de souks et d'abattoirs, l'amélioration génétique et le renforcement des groupements de producteurs.

De notre correspondante,

Badra BERRISSOULE

Source : <http://www.leconomiste.com/article/marrakechagriculturebrcoup-de-pouce-aux-produits-du-terroir>



Mécanisation agricole **Comment atteindre 1 cheval par hectare!**

Subventions: les campagnes de sensibilisation intensifiées **Des mesures pour faciliter les procédures administratives**

AZIZ Akhannouch, ministre de l'Agriculture et des Pêches maritimes, compte beaucoup sur la mécanisation du secteur agricole pour réussir le Plan Maroc vert (PMV). Pour ce faire, il a été procédé, en mars 2010, à la refonte du système des subventions agricoles avec de nouvelles mesures incitatives pour encourager la modernisation de l'agriculture nationale en vue de rattraper le retard. Car le taux de mécanisation du secteur, estimé à 0,4 cheval à l'hectare, reste en dessous des standards internationaux et des recommandations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les ambitions affichées par le département d'Akhannouch prévoient d'atteindre un taux de 1 cheval par hectare. Pour le ministre, le nouveau système d'aide mis en place se veut dynamique et évolutif. Ce qui explique les adaptations et les améliorations qui y ont été apportées depuis mars 2010 avec un objectif de répondre aux besoins réels des agriculteurs. Mais pour réussir le projet, il faut aussi connaître les problèmes auxquels ils sont confrontés le long de la procédure de la demande de subvention pour leur permettre d'acquérir le matériel dont ils ont besoin. C'était l'objectif du séminaire organisé, mercredi dernier à Skhirat, conjointement par le ministère de tutelle et l'Association marocaine des importateurs de matériel agricole (Amima). La lenteur du traitement des dossiers a été le problème le plus soulevé lors des travaux de cette rencontre. Sur ce volet, il convient de rappeler que la procédure suit trois étapes. Au début, le postulant à la subvention doit déposer son dossier dans un guichet unique le plus proche de son exploitation pour obtenir l'accord de principe. «Actuellement le délai de traitement du dossier est fixé à 5 jours ouvrables contre 12 jours auparavant », précise Tawfik El Achchabi, chef de la Division du contrôle de gestion au ministère de l'Agriculture. Avec l'accord de principe, le postulant peut passer à l'acquisition du matériel dans un délai ne dépassant pas 12 mois avec possibilité d'un délai de prolongement exceptionnel de 6 mois mais justifié. Une fois le matériel dûment acheté, la demande de subvention pourra donc être déposée par le bénéficiaire. En principe, pour cette étape, le délai de traitement du dossier est fixé à 30 jours ouvrables. Mais le respect de cette échéance a été contesté par certains agriculteurs présents à Skhirat. Pour eux, il faut attendre plus de 60 jours. La responsabilité n'incombe pas toujours aux services du ministère, mais revient également aux bénéficiaires qui présentent des dossiers incomplets.

Profitant de l'occasion, El Achchabi a essayé donc, sur la base de cas pratiques, de présenter des explications et des éclaircissements sur la nature des pièces administratives, juridiques et comptables nécessaires pour la validation du dossier dans les délais.

Tracteurs

EN 2010, 754 millions de DH ont été consacrés au matériel agricole au titre du FDA (Fonds de développement agricole). Le grand lot, soit 554 millions de DH, a été destiné à la subvention de l'achat de tracteurs. A noter que le nombre de tracteurs neufs vendus en 2010 par les agences de l'Amima s'élève à 3.832 unités contre 1.060 en 2001 avec un record de 6.791 tracteurs en 2009.

Noureddine EL AISSI

Source : <http://www.leconomiste.com/article/mecanisation-agricolebrcomment-atteindre-1-cheval-par-hectare>



Démantèlement tarifaire L'agroalimentaire encore bien protégé

Avec la dernière année les taux restent élevés

Le garde-fou des contingents à l'import toujours en vigueur

LE Maroc entre dans la dernière année du démantèlement des droits d'importation des produits agricoles transformés en provenance des pays de l'Union européenne. La circulaire détaillant les derniers aménagements vient d'être publiée par l'Administration des douanes. Elle concerne la liste n° 6 de l'annexe I de l'accord d'association Maroc/UE. Celle-ci est subdivisée en deux tableaux précisant les réductions progressives qui ont touché les produits concernés.

Le premier tableau dresse la liste des produits et des taux qui leur sont désormais applicables. Ces taux représentent l'élément agricole dans la mesure où le droit d'importation sur l'élément industriel a été démantelé à raison de 25% par an depuis l'entrée en vigueur de l'accord en l'an 2000. Il s'agit essentiellement de produits relevant du chapitre de nomenclature douanière 19.01. Lequel concerne les préparations alimentaires de farines, semoules, amidons féculés et extraits de malt. Mais les sous-positions qui ont le plus bénéficié des réductions demeurent les préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail. Selon la teneur en sucre ou en cacao, ces produits sont désormais taxés à 20%. Il en est de même pour les préparations pour usage diététique. Par contre, les mélanges pour la préparation des produits de boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie sont frappés de 30%.

La seconde liste est plus exhaustive mais son démantèlement tarifaire ne porte que sur l'élément industriel. Les quotes-parts du droit d'importation et du prélèvement fiscal sont éliminées progressivement à raison de 10% depuis la 4e année de l'entrée en vigueur de l'accord Maroc/UE. Cette liste concerne six catégories de produits alimentaires pour lesquels les droits applicables varient entre 13,9 et 65%. Abstraction faite toutefois des produits de régime au gluten taxés au taux réduit de 2,5%. A titre d'exemple, les taux appliqués pour les extraits de réglisse varient entre 18,4 et 31,9% selon les additions du sucre. Plus la proportion augmente plus la quotité s'élève. Mais les taux les plus élevés frappent les pâtes alimentaires: le couscous en emballage de 5 kg non préparé est taxé à 65,8%. Taux, ramené à 40,9% une fois préparé. Dans la famille des produits de boulangerie de pâtisserie ou de biscuiterie, seul le pain au gluten pour diabétiques est concerné à 31,9%. Mais dans tous les cas, les importations restent contingentées. Les achats des pâtes alimentaires et des autres préparations à base de farine sont limités à moins de 4.000 tonnes. Ainsi, avec la 12e année du démantèlement, le secteur de l'alimentaire reste encore suffisamment protégé. Du moins en ce qui concerne les flux en provenance de l'UE.

Asymétrie

LES produits agricoles restent protégés et suivent un système de quotas qui leur est propre. Cette catégorie de produits n'est pas directement touchée par la réduction à 0% prévue pour 2012. Toutefois, le nouvel accord en phase de ratification a reconduit une asymétrie des démantèlements prévus de part et d'autre. Certains produits seront libéralisés dès la signature de l'accord (produits nécessaires à l'aboutissement du Plan Maroc vert tels que les animaux reproducteurs ou les semences). Un deuxième groupe est à libéraliser sur 5 ans. Il s'agit des produits pour lesquels le Maroc dispose d'un avantage comparatif avéré comme les fruits et légumes, les conserves. Enfin, une troisième catégorie comprend les produits nécessitant une longue période d'ajustement (produits laitiers, œufs, sucre et légumineuses). Celle-ci sera libéralisée sur 10 ans.

A. G.

Source : <http://www.leconomiste.com/article/demantelement-tarifairebrl-agroalimentaire-encore-bien-protége>



Journées méditerranéennes de l'olivier

H. B.

Sous le thème «Stratégies de Commercialisation et Innovations technologiques de pour la production de l'huile d'olive de qualité, la Valorisation des Sous-produits et la Production de l'Energie», l'Agro-pôle Olivier ENA Meknès organise, en collaboration avec l'Université Internationale de l'Andalousie (UNIA), avec l'appui de ses partenaires nationaux et internationaux la cinquième édition des «Journées Méditerranéennes de l'Olivier à Meknès» du 7 au 9 Mars courant à Meknès.

Ces journées, conçues comme une plate forme de transfert de technologies, de savoir et de savoir faire en matière d'oléiculture, ont connu un grand succès lors des quatre éditions 2006, 2007, 2008 et 2009. Ces journées s'organisent autour de des conférences techniques et scientifiques, couvrant tous les aspects relatifs aux stratégies de commercialisation de l'huile d'olive et aux derniers acquis techniques et technologiques de la production de l'huile d'olive de qualité, la valorisation des sous produits de l'olivier et la production de l'énergie. Ce séminaire international, animé par d'éminents experts nationaux et internationaux, connaîtra la participation de représentants des différents pays oléicoles méditerranéens et sera donc l'occasion de faire bénéficier les opérateurs de la filière oléicole des derniers acquis techniques et technologique de la filière oléicole.

Selon Dc Noureddine Ouazzani, initiateur et organisateur des journées méditerranéennes de l'olivier, cette édition s'illustre par des journées thématiques avec la participation de nombreux spécialistes et experts de la majorité des pays oléicoles du Bassin méditerranéen. Voici par ailleurs le programme de ces journées rendu publique par les organisateurs.

Lundi 7 mars : Marché international de l'huile d'olive Stratégies de commercialisation de l'huile d'olive (Expériences Espagnoles, Italiennes, Grecques etc.).

Mardi 8 mars : Bonnes pratiques techniques et innovations technologiques pour la production d'une huile d'olive de qualité

Mercredi 9 mars : Innovations technologiques pour la valorisation de Sous-produits et la production de l'énergie

Rencontre Maroc-Andalouse «Biomasse de l'Olivier et Energie».

Notons que la 5ème édition des Journées méditerranéennes de l'Olivier à Meknès est organisée avec l'appui du Conseil de la Région Meknès-Tafilalet, le Conseil de l'Agriculture de la Junta De Andalucia et plusieurs partenaires et sponsors.

Source : http://www.lopinion.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=19208



35 مليون درهم لمشروع تجميع الحليب بالخميسات

تم بالجماعة القروية عين سبيت بإقليم الخميسات خلال لقاء نظمه المديرية الجهوية للفلاحة، إطلاق مشروع تجميع الحليب في إطار وحدة للحليب بغلاف مالي يناهز 35 مليون درهم وذلك في إطار تفعيل مخطط المغرب الأخضر بالجهة. وذكر بلاغ للمديرية الجهوية للفلاحة بجهة الرباط سلا زمور زعير أن إطلاق مشروع تجميع الحليب يهدف إلى تجميع وتحويل وتسويق حوالي 40 ألف لتر من الحليب يوميا، موضحا أن حوالي 200 فلاح سيستفيدون من هذا المشروع الذي تم بمبادرة من أحد المستثمرين الخواص بحيث سيتم دعم وتأطير المستفيدين مباشرة من قبل المتعهد من أجل تحسين إنتاج الحليب وضمان مدخول مربح للمربي. وأكد المدير الجهوي للفلاحة خلال هذا اللقاء الذي حضره ممثلو وكالة التنمية الفلاحية ومديرية تنمية الإنتاج أن مشروع تجميع الحليب سيكون له وقع اقتصادي واجتماعي مهم وسيساهم في خلق حوالي 60 منصب شغل دائم بالوسط القروي بالجهة.

المصدر: http://www.ailmaroc.net/def.asp?codelangue=29&date_ar=2010-01-01&id_info=125156



خبراء دوليون يناقشون سبل تطوير الفلاحة في إفريقيا

عماد عادل
قال مصطفى التراب المدير العام للمجمع الشريف للفوسفاط إنه لا يمكن الحديث في القطاع الفلاحي عن انتاجية مستدامة بدون وضوح رؤية تؤطر مبادرات الاصلاح الزراعي. وأضاف التراب خلال افتتاحه الملتقى الدولي الفلاحي الثاني من أجل المساهمة في تخصيب افريقيا، الذي انطلقت أشغاله أول أمس بمراكش إن هناك حاجة ملحة للتركيز على تطوير بعض الفروع الزراعية بالاستناد على البحث العلمي والعمل على تطوير الشراكة بين البلدان الافريقية و مختلف المهنيين في القطاع الفلاحي. وركز التراب على أهمية سياسة القرب والانصات للمزارعين من أجل توجيه الاستثمار الفلاحي الى الحاجيات الحقيقية التي يتطلبها القطاع.

من جهتها اعتبرت فابيانا فيلد ممثلة مؤسسة التمويل الفلاحي التابعة للبنك الدولي أن برنامجا تمويليا بغلاف مالي قدره سبعة ملايين دولار يتم تصريفه سنويا منذ 2007 الى غاية 2012 لإنشاء وتطوير القروض، وتوفير الرساميل الكافية لتمويل المشاريع في مجال صناعة الاسمدة والصناعات الكيماوية الموجهة لتخصيب التربة.

واعتبرت فابيانا فيلد أن ارتفاع اسعار المواد الأولية في الأسواق الدولية وما يرافقه من تقلبات مناخية يتطلب بإلحاح البحث عن حلول مبتكرة في مجالات عقلنة تدبير المياه ، و التشجيع على الرفع من الانتاجية عن طريق استعمال المخصبات والاسمدة، وفي هذا السياق تضيف فابيانا يأتي برنامج البنك الدولي الرامي الى تيسير ولوج المزارعين لمصادر التمويل وتشجيعهم على استصلاح اراضيهم، والرفع من انتاجيتهم بواسطة قروض تمنح عن طريق البنوك المحلية مقابل اعفاءات ضريبية . كما أكدت أن تقليص كلفة انتاج وتوزيع وتسويق الاسمدة المخصبة يعتبر أمرا بالغ الأهمية في الظرف الراهن. وألحت مسؤولة البنك الدولي على ضرورة توجيه التمويل للمشاريع ذات القيمة المضافة المستدامة، معتبرة أن التمويل الذي يوافق هذا النوع من المشاريع هو القروض المتوسطة و الطويلة الامد والتي تتراوح مدة تسديدها بين 5 و 10 سنوات .

ويحاول المجمع الشريف للفوسفاط باعتباره من أكبر المنتجين دوليا للمخصبات الفلاحية أن يساهم في خلق سوق مستقرة ودائمة للأسمدة، والاستمرار في لعب دور الريادة بصفته المزود الرئيسي لدول القارة الافريقية بهذه المادة والمساهمة بالتالي في تعزيز التعاون جنوب - جنوب بالتركيز على أهمية الشراكة بين القطاعين العام والخاص في القطاع الفلاحي.

المصدر: http://www.ailmaroc.net/def.asp?codelangue=29&date_ar=2010-01-01&id_info=125158



التراب يدعو إلى البحث العلمي في المجال الزراعي ونهج سياسة القرب

الرئيس المدير العام للمكتب الشريف للفوسفاط ألح على ضرورة الاهتمام بالاستثمار
عزيز العطاطري

دعا مصطفى التراب، الرئيس المدير العام للمكتب الشريف للفوسفاط، أمام المئات من الحاضرين بالملتقى من أجل المساهمة في تخصيب إفريقيا المنظم بمراكش، صباح أمس الخميس، إلى تطوير بعض فروع الزراعة بالاستناد إلى البحث العلمي، باعتباره الطريق السليم لأي تطور منشود. وأضاف التراب أنه لا حديث عن الإنتاجية في المجالات الحيوية، سواء في الزراعة أو الصناعة بدون وضوح الرؤية، التي قال إنها مسلك لكل السياسات الكبرى. كما دعا التراب المشاركين في الملتقى إلى بحث الشراكات، سواء فيما بين الدول الإفريقية أو باقي الدول الأخرى، هذا الأمر الذي يعتبر أحد مرتكزات قوة التطور، الذي يجب أن يكون إحدى الرؤى، التي يجب أن تكون في البرامج والسياسات العامة والخاصة. ولم يفت المسؤول الإشارة إلى المعنيين الزراعيين، الذين قال عنهم إنهم يجب أن يكونوا فاعلين في الشراكات الإستراتيجية.

وطالب التراب الذي كان يتحدث أمام مئات الخبراء في مجال الزراعة والبيئة والصناعة والإنتاجية ومجال التكرير، باعتماد سياسة القرب، التي أصبحت سياسة أصيلة في البنية المغربية سواء في الجانب الاجتماعي أو الاقتصادي أو السياسي. كما شكل المؤتمر فرصة لتبادل المعلومات ومختبرا للأفكار، وينكب المشاركون في الملتقى على بحث سبل تطوير استخدام الأسمدة في الزراعة الإفريقية، والتي تعتبر أحد العوامل الأساسية لتحقيق «الثورة الخضراء».

وتعتبر مجموعة المجمع الشريف للفوسفاط، أن هذا الملتقى الذي تحتضنه مدينة مراكش بين 9 و11 مارس الجاري، مرحلة هامة من أجل المساهمة في تنمية القطاع الفلاحي بالقارة السمراء وتعميم استعمال الأسمدة بشكل مستدام.

وفي ظل ارتفاع أسعار الحبوب في السوق الدولية، وما تطرحه من إشكاليات على مستوى الأمن الغذائي في القارة الإفريقية، انكب المشاركون في الملتقى على تحديد كافة أسس الثورة الخضراء عبر تناول تجارب الفاعلين في سوق الأسمدة من منتجين ومستوردين وموزعين وتجار تقسيط. ويرتقب أن يفضي المؤتمر إلى المساعدة على خلق شبكة تعنى بتطوير آليات سوق الأسمدة، بما يساعد على الاستفادة من الدينامية الجديدة التي يفترض أن تطلقها الثورة الخضراء. وقد طورت مجموعة المجمع الشريف للفوسفاط في السنوات الأخيرة، استراتيجية موجهة للسوق الإفريقي تغطي العشرات المقبلة، حيث تسعى إلى تحسين جودة خدماتها الموجهة للفلاحين الأفارقة عبر أنشطتها التجارية وتقديم حلول شاملة للقارة السمراء على مستوى الإنتاج الغذائي، وذلك عبر اتخاذ إجراءات ملموسة كفيلة بتدعيم وتعزيز التنمية الزراعية.

المصدر: <http://almassae.ma/node/18600>



نسبة الأراضي الفلاحية بأفريقيا لا تتجاوز 18 في المائة واستخدام الأسمدة يقل عن 1 بالمائة من الاستهلاك العالمي (مشاركون).

مراكش 11-03-2011 أكد المشاركون في أشغال الدورة الثانية لملتقى التنمية الفلاحية بالقارة الإفريقية (إيف إيم بي أفريقيا 2011) المنعقد حاليا بمراكش، أنه بالرغم من الأهمية البارزة التي تكتسبها الفلاحة على المستويين الاجتماعي و الإقتصادي، فإن الأراضي الصالحة للزراعة لا تتجاوز نسبة 18 في المائة وتستخدم أقل من واحد في المائة من الحجم الإجمالي لاستهلاك الأسمدة في العالم.

وأضافوا ، أن الفلاحة بالقارة تشكل المصدر الرئيسي للدخل (65 في المائة) بالنسبة للسكان، كما توفر مناصب شغل غير مباشرة وتحتل مركزا محوريا في الاقتصاد نظرا لارتباطها بالعديد من القطاعات الأخرى غير الزراعية فضلا عن كونها رافعة أساسية للنمو الاقتصادي وللمحد من الفقر وتحقيق الأمن الغذائي.

وأشاروا الى أنه بالرغم من المكانة البارزة للفلاحة بالقارة السمراء فإنها تظل متخلفة وتعاني من انخفاض الإنتاجية، حيث أدت السياسات الفلاحية التي تم تنفيذها في سبعينيات القرن الماضي الى الطريق المسدود مبرزين في هذا السياق، أن تدهور التربة والنظم الأكلوجية للإنتاج وغياب إجراءات تصحيحية، يهدد مستقبل الزراعة في أفريقيا.

وأوضحوا ، أن الانتاج المتدهور والنمو المتواصل و المتسارع للسكان والذي قد يصل الى مليار نسمة ،علما أن أفريقيا تستورد اليوم ثلاثة أرباع من إحتياجاتها الغذائية ، سيزيد من تأزيم الوضعية الراهنة الجد مقلقة نظرا لتدهور التربة والافتقار الى البنية التحتية والغياب الفعلي للتكوين في المجال الفلاحي.

وأكد المشاركون أن استهلاك الأسمدة بالقارة السمراء لا يزال منخفضا جدا) ثمانية كيلوغرامات) من الأسمدة في السنة لكل هكتار مقابل 120 كيلو غرام في المتوسط في العالم ، موضحين أن الأثار السلبية على البيئة قد تكون كارثية كون سوء التخصيب يؤدي الى تدهور التربة بشكل سريع الشيء الذي يدفع الى البحث عن أراضي جديدة عن طريق تدمير الغابات .

وبشكل هذا الملتقى المنظم من قبل مجموعة المكتب الشريف للفوسفاط ،محطة هامة في التنمية الفلاحية وفي استعمال الأسمدة بطريقة مستدامة، وفرصة لتحديد أسس تحقيق الثورة الخضراء بالاعتماد على تجارب المنتجين والمستوردين والموزعين وتجار الأسمدة بالتقسيم، بالقارة الإفريقية.

يشار الى أن مجموعة المكتب الشريف ركزت ،في اطار " الثورة الخضراء " باعتبارها رائدا على المستوى العالمي في مجال الفوسفاط ومشتقات الأسمدة ،على القارة الأفريقية ووضعتها على رأس أولوياتها ، هادفة بذلك الى المساعدة على خلق سوق أسمدة مستقرة في القارة وذلك من خلال تقوية التعاون فيما بين دول الجنوب و المساهمة في تعزيز موقعها ضمن كبار الفاعلين الزراعيين في العالم بصفة عامة و أفريقيا بصفة خاصة.

المصدر : <http://www.map.ma/mapar/economie/646633628629-627644631627636664a-62764464164462762d64a629-62864163164a64264a627-644627-62a62a62c627648632-18-64164a-627644645627629-64862763362a62e62f627645-62764463364562f629-64a642644-6396461-628627644645627629-645646-62764462763362a647644627643-62764463962764464564a-645634627631643648646>



ملتقى التنمية الفلاحية بمراكش محطة هامة للمساهمة في تنمية القطاع الفلاحي بالقارة السمراء (وثيقة)

مراكش 11-03-2011 تشكل الدورة الثانية لملتقى التنمية الفلاحية بالقارة الإفريقية (إيف إيم بي أفريقيا 2011) التي ستختتم أشغالها اليوم الجمعة بمراكش ، محطة هامة للمساهمة في تنمية قطاع الفلاحة خاصة من خلال تعميم استعمال الأسمدة بالقارة السمراء.

وأفادت وثيقة لمجموعة المكتب الشريف للفوسفات المحتضنة لأشغال هذه النظاره ، بأن التي تعتبر رائدة في مجال إنتاج الأسمدة والمحتضنة لأشغال هذا الملتقى ، تعمل على رفع المردودية الفلاحية وزيادة الإنتاج الزراعي والتقليص من ظاهرة تدهور الأراضي الفلاحية بالقارة الإفريقية .

واستنادا للمصدر نفسه، فإن المجموعة منشغلة على الدوام بإشكالية الأزمة الغذائية التي شهدها العالم منذ سنة 2008 ومهتمة بشكل كبير بالنقاشات الدائرة حول ضرورة إحياء الثورة الخضراء في أفريقيا، التي تظل مرشحة لتمثل إمكانيات عالية جدا لتبني الاستراتيجية الصحيحة وذلك من خلال خلق منافذ لتسويق الأسمدة.

وعزت الوثيقة تراجع مستوى استخدام الأسمدة بالقارة، الى ارتفاع كلفتها و انحصار التوزيع على موزع واحد أو اثنين وكذا الى طبيعة السوق غير المهيكلة ، مبرزة أن المجموعة تراهن على إمكانيات تطور هذا الجانب ومواصلة دعم مساهمتها في تنمية القارة السمراء.

وأوضح المصدر نفسه ، انه لبلوغ هذا الهدف وضعت المجموعة مخططا من أربعة أهداف ينبغي الوصول إليها في غضون العشر سنوات المقبلة ، وتتمثل في المساعدة على خلق سوق مستقرة ودائمة للأسمدة ، ومحافظة المجموعة على مكانتها الرائدة بوصفها المورد الرئيسي للأسمدة الفوسفاتية بأفريقيا ، والاضطلاع بدور ريادي في تقوية التعاون بين دول الجنوب والتقريب بين توجهات القطاعين العام والخاص بهذه المنطقة ، الى جانب سعي المجموعة لتعزيز مكانتها لدى الجهات والمؤسسات الدولية المانحة ولدى الفلاحين والشركات الزراعية والفاعلين في السوق الفلاحية بالقارة الإفريقية . وبعد هذا الملتقى، فرصة للمشاركين لتدارس آفاق تحقيق ثورة خضراء حقيقية في المجال الفلاحي بإفريقيا، مع تسليط الضوء على الإجراءات المتخذة في مجال التنمية الفلاحية، ومحطة هامة في التنمية الفلاحية وفي استعمال الأسمدة بطريقة مستدامة، ومناسبة لتحديد أسس تحقيق هذه الثورة الخضراء بالاعتماد على تجارب المنتجين والمستوردين والموزعين وتجار الأسمدة بالتنسيق، بالقارة الإفريقية.

المصدر :- <http://www.map.ma/mapar/economie/64564462a642649-62764462a64664564a629->

62764464164462762d64a629-628645631627643634-64562d637629-647627645629-644644645633627647645629-64164a-62a64664564a629-627644642637627639-62764464164462762d64a-628627644642627631629-627644633645631627621-64862b64a642629



النمو الفلاحي بالمغرب نتيجة لمزيج بين السياسة العامة وإشراك القطاع الخاص (مصطفى التراب)

مراكش 10-03-2011 أكد الرئيس المدير العام لمجموعة المكتب الشريف للفوسفات السيد مصطفى التراب أن النمو القوي الذي سجله القطاع الفلاحي بالمغرب يعد نتيجة لمزيج مابين السياسة العامة وإشراك القطاع الخاص .

وأبرز السيد التراب في كلمة له خلال الجلسة الافتتاحية لأشغال الدورة الثانية لملتقى التنمية الفلاحية بالقارة الإفريقية (إيف ايم بي أفريقيا 2011) اليوم الخميس بمراكش ، أهمية مخطط المغرب الأخضر ، ودوره في التنمية الفلاحية بالمملكة.

ونوه السيد التراب في هذا الاطار ، بمختلف التدابير التي اتخذها المغرب على مستوى القارة الأفريقية لتحقيق الثورة الخضراء ، مستدلا بما أنجزه المعهد الوطني للبحث الزراعي ، حيث قام بوضع خريطة لخصوبة التربة في دولة مالي.

وبعد أن ذكر ، بالتزام مجموعة المكتب الشريف للفوسفات المساهمة في التنمية الفلاحية في أفريقيا ، أشار السيد التراب الى أن هناك جهودا متميزة تم بذلها ، فيما يخص توجيه كميات كبيرة من الأسمدة لأسواق القارة الأفريقية.

وقال إن تطوير هذه الصناعة بأفريقيا ، يتطلب خلق ظروف مواتية لاستعمال الأسمدة على المستوى المحلي ، وتشجيع نمو القطاع ، وتعزيز الشراكة مع الفاعلين الأفريقيين المحليين والشراكة بين القطاعين العام والخاص ، وتشجيع تنظيم منتديات لتبادل الخبرات العملية والمشاركة في المناقشات حول ايجاد الحلول.

ومن جانبها ، لاحظت السيدة فابيانا فيلد ، المسؤولة عن الاستثمارات بمصلحة الانتاج الفلاحي والتجارة بمؤسسة التمويل الدولية التابعة للبنك الدولي ، أن التنمية الفلاحية مسألة بالغة الأهمية لا سيما وأن هناك مشاكل نجمت عن أزمة الغذاء الحالية.

وبعد ، أن قدمت لمحة عامة عن التدابير المتخذة من قبل البنك الدولي في هذا المجال ، دعت السيدة فيلد في هذا الصدد ، الى تحسين وعقلنة استخدام التكنولوجيا والأسمدة والمياه ، وتعزيز ولوج الفلاحين للتمويل ، والى تطوير البنية التحتية للملائمة ، وتحسين الأسواق ووضع روابط قوية بين الفلاحين والأسواق.

ويشكل هذا الملتقى ، المنظم من قبل مجموعة المكتب الشريف للفوسفات إلى غاية 11 مارس الجاري ، مناسبة للمشاركين لتدارس آفاق تحقيق ثورة خضراء حقيقية في المجال الفلاحي بإفريقيا ، مع تسليط الضوء على الإجراءات المتخذة في مجال التنمية الفلاحية.

كما يعتبر الملتقى ، الذي يشكل محطة هامة في التنمية الفلاحية وفي استعمال الأسمدة بطريقة مستدامة ، فرصة لتحديد أسس تحقيق هذه الثورة الخضراء بالاعتماد على تجارب المنتجين والمستوردين والموزعين وتجار الأسمدة بالتقسيط ، بالقارة الإفريقية.

وتتميز دورة هذه السنة بمشاركة مهنيين وهيئات علمية وتنموية ومنتجي الأسمدة ، وموزعين بإفريقيا وبلدان أجنبية.

يشار الى أن مجموعة المكتب الشريف للفوسفات ، باعتبارها رائدا على المستوى العالمي في مجال الفوسفات ومشتقات الأسمدة ، ركزت في اطار " الثورة الخضراء " على القارة الأفريقية ووضعتها على رأس أولوياتها ، هادفة بذلك الى المساعدة على خلق سوق أسمدة مستقرة في القارة وذلك من خلال تقوية التعاون فيما بين دول الجنوب و المساهمة في تعزيز موقعها ضمن كبار الفاعلين الزراعيين في العالم بصفة عامة و أفريقيا بصفة خاصة.

المصدر : <http://www.map.ma/mapar/economie/627644646645648-62764464164462762d64a-62862764464563a631628-64662a64a62c629-64464563264a62c-62864a646-62764463364a627633629-627644639627645629-648634631627643-627644642637627639-62764462e627635-645635637641649-62764462a631627628>



زيتون المائدة وزيت الزيتون الموجهان للتصدير يحققان للمغرب مداخيل تناهز 1ر5 مليار درهم (تقرير)

مكناس -10-03-2011- يستفاد من تقرير لوزارة الفلاحة والصيد البحري أن الزيتون والزيت المستخلصة منه، الموجهان للتصدير في الأسواق الخارجية، يحققان للمغرب مداخيل تناهز 1ر5 مليار درهم.

وأبرز التقرير الذي قدمه مسؤول بالوزارة في فعاليات الدورة الخامسة للأيام المتوسطية لشجرة الزيتون، التي تحتضنها مكناس منذ سابع مارس الجاري، أنه يتوقع أن يسجل الإنتاج الوطني من زيت الزيتون برسم الموسم 2011/2010 ما بين 65 ألف طن كحد أدنى و 160 ألف طن كأقصى. كما توقع التقرير أن تناهز زيت الزيتون الموجهة إلى التصدير ما بين 15 ألف طن كحد أدنى و 40 ألف طن كحد أقصى خلال الموسم الحالي.

وبخصوص المساحة المخصصة لشجر الزيتون ، يفيد المصدر ذاته أنها احتلت سنة 2010 على المستوى الوطني ما يناهز 735 ألف هكتار، فيما بلغ إنتاج الزيتون أزيد من مليون و 500 ألف طن في موسم 2010/2009 ، مشيرا إلى أن إنتاج الزيتون الموجه للتصدير سيناهز، في الموسم الحالي، 120 ألف طن منها 75 ألف طن كأقصى ستوجه للتصدير. وبالنسبة لاستهلاك الفرد في السنة من زيت الزيتون، يتوقع التقرير أن يصل إلى 2 كغ فيما سيبلغ استهلاكه لزيت زيتون المائدة إلى 3 كغ.

ويساهم في إنتاج هذه المادة الحيوية ما يناهز 500 ألف مزرعة ساهمت في خلق نحو 100 ألف منصب شغل قار في الوسطين الحضري والقروي، وفي تغطية 16 في المائة من نسبة الحاجيات من الزيت الغذائية، وذلك بفضل الأهمية التي يوليها المغرب للقطاع وكذا تطوير تقنيات استخلاص زيت الزيتون وتوسيع مجالها وتنمين الأراضي والاهتمام بالبعد البيئي .

أما بالنسبة لتوزيع منتوج الزيتون على المستوى الوطني، فإن 65 في المائة توجه لاستخلاص زيت الزيتون، و25 في المائة تخصص للتصدير، وتستفيد السوق المحلية من 40 من الزيتون المصبر في حين يوجه 60 في المائة للتصدير. وفي ما يتعلق بزيت الزيتون فإن 80 في المائة من الإنتاج يخص لقطاع الصناعة و20 في المائة لقطاع الصناعة التقليدية، منها 10 في المائة من الزيت الخالية تماما من الحموضة.

ونظرا لأهمية قطاع الزيتون وأبعاده الاقتصادية والاجتماعية والبيئية، فقد تم تصريف هذا الاهتمام عبر توقيع وزارة الفلاحة على اتفاقية برنامج، تم استعراض أهدافها الإستراتيجية بالمناسبة، والتي تكمن بالخصوص في تطوير سلسلة إنتاج الزيتون وتوسيع المساحة المخصصة لأشجاره على مساحة إضافية تقدر بـ 540 ألف هكتار لبلوغ مليون و 200 ألف هكتار.

كما تهم هذه الأهداف تحقيق إنتاج من الزيتون يصل إلى 2ر5 مليون طن، مقابل 700 ألف طن سنة 2008 ، والرفع من مستوى استهلاك الفرد من زيت الزيتون إلى 4 كغ في السنة ، ومن زيتون المائدة إلى 5 كغ في السنة.

وتروم الاتفاقية، أيضا، تنمية قطاع المشاتل عبر إنتاج ما يناهز 170 مليون شتلة لشجر الزيتون من مختلف الأنواع في أفق 2020 أي بمعدل 14 مليون شتلة في السنة ، وتصدير 120 ألف طن من زيت الزيتون و150 ألف طن من زيتون المائدة. وترمي كذلك إلى تحقيق مداخيل تعادل ستة مليارات درهم وخلق 200 ألف منصب شغل قار إضافي للوصول إلى 300 ألف والرفع من حجم عصر الزيتون لبلوغ مليونين و 200 ألف طن.

كما أن أنشطة البحث العلمي في قطاع الزيتون وتطويرها وتعميمها أخذت حيزا هاما من اهتمامات المغرب، حيث سيتم نقل التكنولوجيا والأنشطة العلمية التي يعتمد عليها القطب الزراعي للزيتون بالمدرسة الوطنية للفلاحة بمكناس إلى عدد من المناطق الواعدة.

المصدر : <http://www.map.ma/mapar/economie/63264a62a648646-62764464562762f629-64863264a62a-62764463264a62a648646-62764464564862c647627646-64464462a63562f64a631-64a62d642642627646-64464464563a631628-64562f62762e64a644-62a646627647632-56311-64564464a627631-62f631647645-62a64263164a631>



حملة تحسيسية للنهوض بتربية أغنام "الصردي" بإقليم خريبكة

خريبكة 9-3-2011 نظمت الجمعية الوطنية لمربي الأغنام والماعز، بتعاون مع المديرية الإقليمية للفلاحة بإقليم خريبكة، حملة تحسيسية للنهوض بتربية أغنام "الصردي" تخللتها عملية وشم وانتقاء لأجود الخرفان من هذه السلالة والتي يتوفر عليها تجمع بني يخلف لمربي الأغنام بدائرة خريبكة.

وشملت هذه العملية، التي أشرف على جزء منها أمس الثلاثاء عامل إقليم خريبكة السيد محمد صبري، 2923 شاة بحوزة 64 كسابا، أربعة منهم مسجلون في الدفاتر الوراثية لتحسين جودة هذا النوع من الأغنام.

وهمت هذه الحملة، التي تأتي في إطار مشروع التنمية القروية المندمجة بالمناطق البوربية، 56 كسابا بجماعة بني يخلف وستة كسابين بجماعة بني خيران وكسابين اثنين بجماعة الكفاف.

ومن المرتقب أن تتسع رقعة هذه الحملة لتعم 278 من مربي مختلف أصناف الأغنام الموجودين بإقليم خريبكة، لتشمل منخرطي تجمع الرواشد وأبي الجعد والشكران وبني بتاو.

وحسب المنظمين، تكمن أهمية انتقاء الخرفان، أساسا، في العمل على تحسين النسل والحفاظ على السلالة الوطنية وتحقيق التنوع الوراثي الحيواني وكذا المساهمة في الرفع من إنتاج اللحوم الحمراء وبالتالي تحقيق الاكتفاء الذاتي.

كما يمكن لأصحاب الخرفان المنتقاة تمثيل الإقليم في المسابقات الرسمية التي ينظمها المعرض الدولي للفلاحة بمكناس، فضلا عن استفادتهم من الدعم المادي الذي تخصصه وزارة الفلاحة والصيد البحري.

وللتذكير، فمنذ تأسيس تجمع بني يخلف لمربي الأغنام في 24 فبراير 2009 فقد استفاد منخرطوه، في ظل هذا البرنامج، من دورات تكوينية ورحلات استطلاعية للوقوف على مستجدات القطاع ومن حملات علاجية ضد التسممات المعوية والطفيليات الداخلية، فضلا عن حصول التجمع على 39 من فحول سلالة "الصردي" وتجهيزه بسيارة وأدوات للعمل التقني.

المصدر :- <http://www.map.ma/mapar/regions/62d645644629-62a62d63364a63364a629-644644646647648636-62862a63162864a629-63a646627645-62764463563162f64a-62864264464a645-62e63164a628643629>



المغرب سيصدر 100 ألف طن من الأسمدة في السنة إلى كينيا

وقع المكتب الشريف للفوسفات والشركة الكينية للأسمدة (ميا) اتفاقا سيصدر بموجبه المغرب إلى كينيا 100 ألف طن من الأسمدة في السنة، وفق ما أفاد المدير العام للشركة الكينية أوستاس موريوكي.

وأوضح موريوكي، في تصريح للصحافة بمناسبة تلقي الحصة الأولى من الأسمدة البالغ وزنها 25 ألف طن، أن «الاتفاق الموقع مع المكتب الشريف للفوسفات، المنتج الأول عالميا للأسمدة، يضع شركة (ميا) على رأس قائمة المقاولات الخاصة للأسمدة ويوفر لكينيا أفضل الأسمدة الفوسفاتية في العالم».

وأشار في هذا الإطار، إلى أنه بالنظر للعلاقات الجيدة التي تربط كينيا بالمغرب، فإن «الاتفاق سيمكن من ضمان أسعار أكثر تنافسية وتدفقا منتظما للسلع».

وأكد أن «هذا الاتفاق يشكل خطوة مهمة لأن هذه هي المرة الأولى التي تدخل فيها شركة كينية بشكل مباشر في اتفاق مع منتج للأسمدة لتزويد السوق المحلي».

وأطلقت الحكومة الكينية، خلال الشهر المنصرم، طلب عروض دولي لاستيراد 48 ألف طن من الأسمدة الضرورية للموسم الفلاحي الجاري وخاصة مع قرب فصل الشتاء الطويل.

وأفادت وزارة الفلاحة الكينية بأن البلاد بصدد البحث عن شركات تزودها بمختلف أنواع الأسمدة ترقبا لموسم الحرث الذي ينطلق خلال هذا الشهر.

وأبرزت الوثيقة المتعلقة بطلب العروض، أن كينيا تستهلك 500 ألف طن من الأسمدة في السنة، بمعدل 25 كيلوغراما في كل هكتار، مضيفة أن الحكومة تسعى إلى الرفع من استخدام الأسمدة إلى ما يعادل 70 كيلوغراما في كل هكتار خلال السنوات الخمس المقبلة.

ويتوفر المغرب على 75 بالمائة من الاحتياطي العالمي للفوسفات، ويسجل 40 بالمائة من الصادرات العالمية من هذا المنتج نحو أربعين بلدا بقارات العالم الخمس.

المصدر: <http://www.bayanealyaoume.press.ma/index.php?view=article&tmpl=component&id=13363>



القرض الفلاحي يؤكد على مواكبته لمخطط المغرب الأخضر



قال السيد جمال الدين الجمالي الكاتب العام للقرض الفلاحي وعضو مجلس الإدارة الجماعية أن مؤسسته تعتزم إعادة جدول قروض الفلاحين الذين تعسر عليهم إرجاع ديونهم وذلك لتمكينهم من القيام باستثماراتهم التي كانت تحول دونها مديونيتهم، وسوف يتم تكوين الملف بغية تمكين الفلاحين الصغار والمتوسطين من إنجاز استثماراتهم ووضع الصيغة المناسبة للتمويل حسب نوعية السلاسل.

وسبق للقرض الفلاحي أن أطلق برنامجا تمويليا لمواكبة مخطط المغرب الأخضر من خلال ثلاث أشكال للتمويل بغلاف مالي يصل إلى 20 مليار درهم، للفترة ما بين 2009 و 2013 وذلك من خلال مؤسسة أرضي للسلفات الصغرى (مليار درهم) وشركة تمويل الفلاح (5 مليار درهم) والقرض الفلاحي للمغرب (14 مليار درهم).

واعتبر الكاتب العام للقرض الفلاحي أن دور مؤسسة القرض الفلاحي هو دور اجتماعي اقتصادي في مواكبة العالم الفلاحي والقروي.

المصدر: http://www.alalam.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=38810



المكتب الشريف للفوسفاط يستضيف مؤتمرا حول التنمية الفلاحية بإفريقيا

من 9 إلى 11 مارس الجاري يستضيف المكتب الشريف للفوسفاط بمدينة مراكش الدورة الثانية للمؤتمر الافريقي (FMB) حول التنمية الفلاحية بإفريقيا.

ويساهم في هذا المؤتمر ذو الصبغة الافريقية والدولية منتج ومسوق الأسمدة وكذا الموزعين إضافة إلى الخبراء والمنظمات الافريقية والدولية المتخصصة في إنتاج وتطوير وتسويق الأسمدة وتطوير الفلاحة. كما يستضيف المؤتمر أصحاب القرار من الدول الافريقية. وبالنسبة للمكتب الشريف للفوسفاط الذي يعتبر مؤسسة دولية رائدة في إنتاج الفوسفاط ومختلف مشتقات الأسمدة، فإن هذا المؤتمر الافريقي الدولي يعتبر فرصة لمناقشة آثار ارتفاع أثمان الأسمدة الذي عرفته سنة 2010 والنظر في سبيل تعزيز الأمن الغذائي وضمان التنمية المستدامة بإفريقيا التي تعرف تزايدا مستمرا في النمو الديمغرافي.



ويذكر أن المكتب الشريف للفوسفاط سبق له في سنة 2009 أن وضع استراتيجية تمتد على مدى 10 سنوات خاصة بإفريقيا.

المصدر: http://www.alalam.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=38812



إعادة جدولة ديون 95 ألف فلاح للاستفادة من ميزات المخطط الأخضر

عبد الحق ديلالي

ما زالت مديونية الفلاحين تشكل إحدى العوائق الكبيرة أمام تفعيل «مخطط المغرب الأخضر» حيث تثقل كاهل الفلاحين الصغار والمتوسطين وتعوق استفادتهم من ميزات هذا المخطط الهادف إلى تحديث وعصرنة الفلاحة المغربية. وفي محاولة لإزالة هذا العائق قرر القرض الفلاحي للمغرب إطلاق عملية إعادة جدولة ديون ما يناهز 95 ألف فلاح بموازاة مع إحداث صيغ جديدة للتمويل ومواكبة الاستغلالات حتى يتسنى للفلاحين الاستفادة من ميزات المخطط الأخضر.

في هذا الصدد قال محمد العيادي، نائب المدير العام وعضو المجلس المدير للقرض الفلاحي للمغرب، أنه تم تمديد فترة التسديد من ثلاث إلى سبع سنوات مع الإعفاء من فوائد التأخير والمتابعات القانونية، وتخفيض نسبة الفائدة التي كانت تصل إلى 14 في المائة، مع عرض صيغ تمويلية جديدة حسب كل سلسلة إنتاجية لمواكبة الفلاح المغربي بشكل يؤهله للاندماج في مخطط المغرب الأخضر.

وتشمل هذه العملية مجموع الفلاحين ذوي المشاريع الصغرى والمتوسطة. أي ما يناهز 95 ألف فلاح، 58 ألف منهم يصنفون في خانة الزبناء الذين لا يسددون ديونهم بانتظام مقابل حوالي 35 ألف من الزبناء المسددين لديونهم بانتظام. وتصل المتأخرات المترتبة عن الديون الغير مسددة إلى 2 مليار درهم في حين يبلغ حجم القروض المنتظمة التسديد 7.5 مليار درهم.

العملية تتوخى أيضا، حسب جمال الدين جمالي الكاتب العام للقرض الفلاحي للمغرب وعضو إدارته الجماعية، تقوية بنكنة الاستغلالات الفلاحية حيث 10 في المائة منها فقط تستجيب للتمويلات البنكية فيما تمثل الاستغلالات الصغيرة والمتوسطة التي لا تستجيب لصيغ البنكنة حوالي 50 في المائة، أما الباقي، أي 40 في المائة، فتمثل استغلالات صغرى جدا تشتغل على أنشطة غير فلاحية.

كما تأتي هذه العملية في وقت شهد المغرب، خلال الثلاث سنوات الأخيرة، مواسم فلاحية جيدة بعد فترة جفاف قاسية، مما حفز البنك، حسب المصدر ذاته، على مواكبة دينامية مخطط المغرب الأخضر وما يتيح من فرص هامة للاستثمار، حيث تهم عملية إعادة التأهيل مشاريع مجموعة من الفلاحين الذين تم إقصاؤهم في السابق من الاستفادة من القروض لعدم سداد ما بذمتهم.

المسؤول بالقرض الفلاحي كشف أن البنك اعتمد ثلاثة أنظمة للتمويل، مخصصا بذلك غلafa ماليا يقدر بـ20 مليار درهم لتمويل المشاريع المندرجة ضمن مخطط المغرب الأخضر تهم الفترة الزمنية الممتدة من 2009 إلى 2013، مشيرا إلى أن حجم القروض الصغرى ضمن هذا الغلاف تصل إلى مليار درهم تمنحها مؤسسة أرضي، مقابل 5 ملايين درهم لشركة تمويل الفلاح و14 مليار درهم كتمويل من القرض الفلاحي للمغرب.

وقد بلغت الموارد المالية المعبأة من قبل مجموعة القرض الفلاحي خلال 2009 52 مليار درهم، بزيادة نسبتها 4 في المائة، مقارنة مع السنة التي قبلها. حيث همت قطاع الحبوب بنسبة 45 في المائة وقطاع الفواكه والخضراوات بنسبة 30 في المائة. كما عملت مجموعة القرض الفلاحي للمغرب على تقوية قدراتها المالية طبقا للقواعد الاحترازية لـ «بال 2»، حيث ارتفع الرأسمال الذاتي للمجموعة إلى 42 مليار درهم.

المصدر: http://www.bayanealyaoume.press.ma/index.php?option=com_content&view=article&id=13299:-95-&catid=98:2010-06-10-10-18-26&Itemid=169



**المجمع الشريف للفوسفاط يرعى الثورة الخضراء بإفريقيا
يحتضن الدورة الثانية لمؤتمر الفاعلين في سوق الأسمدة**

مصطفى أزوكاح

تحتضن مجموعة المجمع الشريف للفوسفاط الدورة الثانية للملتقى الإفريقي للمنتجين والمسوقين والوسطاء في سوق الأسمدة، حيث ينتظر أن يساهم هذا الملتقى في تدعيم أسس الثورة الخضراء في القارة السمراء.

وتعتبر مجموعة المجمع الشريف للفوسفاط، أن هذا الملتقى الذي تحتضنه مدينة مراكش بين 9 و 11 مارس الجاري، مرحلة هامة من أجل المساهمة في تنمية القطاع الفلاحي بالقارة السمراء وتعميم استعمال الأسمدة بشكل مستدام، حيث سوف يتم التركيز خلال الدورة الثانية التي ستشهد مشاركة كبار مسؤولي دول جنوب الصحراء، على آفاق «الثورة الخضراء» والوقوف على مدى نجاعة الخطوات التي تم اتخاذها في هذا المجال.

وفي ظل ارتفاع أسعار الحبوب في السوق الدولية، وما تطرحه من إشكاليات على مستوى الأمن الغذائي في القارة الإفريقية، سوف ينكب المشاركون في الملتقى على تحديد كافة أسس الثورة الخضراء عبر تناول تجارب الفاعلين في سوق الأسمدة من منتجين ومستوردين وموزعين وتجار تقسيط. ويرتقب أن يفضي المؤتمر إلى المساعدة على خلق شبكة تعنى بتطوير آليات سوق الأسمدة، بما يساعد على الاستفادة من الدينامية الجديدة التي يفترض أن تطلقها الثورة الخضراء.

وقد طورت مجموعة المجمع الشريف للفوسفاط في السنوات الأخيرة، استراتيجية موجهة للسوق الإفريقي تغطي العشرية المقبلة، حيث تسعى إلى تحسين جودة خدماتها الموجهة للفلاحين الأفارقة عبر أنشطتها التجارية وتقديم حلول شاملة للقارة السمراء على مستوى الإنتاج الغذائي، وذلك عبر اتخاذ إجراءات ملموسة كقيلة بتدعيم وتعزيز التنمية الزراعية.

وعززت مجموعة المجمع الشريف للفوسفاط حضورها في إفريقيا، حيث إن مبيعات المجموعة في القارة السمراء من الأسمدة تضاعفت عدة مرات في السنة الماضية. وكان المكتب أعلن في السنوات الأخيرة عن توجه نحو تعزيز مساهمته في الثورة الخضراء بالقارة بزيادة استعمال الأسمدة، كي يتم بلوغ 50 كلف في الهكتار عوض 8 كلف في الهكتار حالياً، علماً أن المعدل العالمي يصل إلى 80 كلف في الهكتار.

وتستمد الأسمدة أهميتها من كونها تعد عنصراً حيوياً لتنمية الزراعة على اعتبار أنها تساهم في زيادة المردودية وإنتاج المواد العضوية التي تغني التربة. في ذات الوقت تساعد الأسمدة على تحسين نوعية المحاصيل وتعزيز حسن استعمال المياه التي تندر في المناطق الجافة، خاصة في القارة السمراء.

ويعتبر المجمع الشريف رائداً عالمياً في مجال الفوسفاط ومشتقاته، وقد بلور في السنوات الأخيرة استراتيجية جديدة، ترمي إلى تأكيد تلك الريادة عبر تحديث الآلة الإنتاجية وخفض تكاليف النقل وجذب استثمارات خارجية مباشرة. غير أن الرهان الحاسم للمكتب يتمثل في مراقبة التغيرات التي تطرأ عبر حصر الأسعار في الحدود التي يرتضيها، وتكوين المخزون الاستراتيجي تحسباً للمنافسة. وتستحضر الاستراتيجية، التي سبق أن بسطها الرئيس المدير العام للمكتب في مناسبات سابقة، الطابع الدوري للقفزات التي تطرأ على أسعار الفوسفاط والظرافية الدولية الجديدة المطبوعة بتزايد الطلب على المنتجات الغذائية التي تحتاج إلى استثمارات عالمية جديدة في مجال الأسمدة.

المصدر: <http://almassae.ma/node/18372>



في مذكرة للمندوبية السامية للتخطيط حول الميزانية التوقعية لـ2011 عبد الحق ديلاي



توقع 70 مليون قنطار كمتوسط إنتاج للحبوب ونمو

اقتصادي يناهز 4.6%

قالت نشرة إخبارية للمندوبية السامية للتخطيط ان الاقتصاد الوطني سيستفيد، خلال سنة 2011، من موسم فلاحي واعد، حيث تبدو الظروف المناخية التي سادت منذ بداية هذا الموسم ملائمة، سواء من حيث حجم التساقطات المطرية أو من ناحية توزيعها في الزمان والمكان. وحسب المعطيات المتوفرة حاليا، تبدو فرضية 70 مليون قنطار كمتوسط إنتاج للحبوب، واقعية، حسب المصدر المذكور.

وأضافت أن دينامية نمو الاقتصاد العالمي والتي يتوقع أن تتواصل خلال سنة 2012، ستؤدي، إلى جانب انخفاض عرض المنتجات الفلاحية في الأسواق العالمية، نتيجة الظروف المناخية غير الملائمة، إلى ارتفاع الأسعار الدولية، خاصة أسعار البترول والمنتجات الغذائية الأساسية. ومن المرتقب أن يسجل متوسط سعر البترول الخام الذي وصل إلى 79 دولارا سنة 2010 ارتفاعا إلى 90 دولارا للبرميل سنة 2011 وهو نفس مستوى سنة 2008. وستسجل أسعار المواد الأساسية بدورها ارتفاعا بـ11% سنة 2011 مقابل زيادة بـ23% سنة 2010.

واضافت النشرة المتعلقة بالميزانية التوقعية المحينة للمندوبية السامية للتخطيط أن النشاط الاقتصادي الوطني سيعرف، خلال سنة 2011 نموا ب 4.6 في المائة عوض 3.3 في المائة المقدرة سنة 2010. وسيكون ذلك نتيجة لتحسن العوامل الداخلية والخارجية لنمو الناتج الداخلي الإجمالي، خاصة مواصلة دعم السياسة المالية والنقدية للطلب الداخلي وتحسن المبادلات الخارجية، حسبما جاء في نشرة للمندوبية توصلت ببيان اليوم بنسخة منها.

المصدر ذاته افاد أن هذه التطورات ستفضي إلى مواصلة، الأنشطة غير الفلاحية، خلال سنة 2011 لنموها بنفس الوتيرة المقدرة سنة 2010، أي بحوالي 5%. وبخصوص القطاع الأولي، الذي يعتمد على فرضية سيناريو متوسط لإنتاج الحبوب والمتوقع في حدود 70 مليون قنطار خلال الموسم الفلاحي 2010-2011، فإنه سيسجل نموا متواضعا بـ2% سنة 2011، بعد انخفاض بحوالي 7.1 في المائة سنة 2010. وفيما يتعلق بالتضخم، سيسجل السعر الضمني للناتج الداخلي الإجمالي ارتفاعا ب 2.5 في المائة عوض 0.8 في المائة المقدرة سنة 2010.

وسيتميز الاقتصاد الوطني خلال السنة الجارية، اعتمادا على المقترضات المدرجة في القانون المالي لهذه السنة، بمواصلة الطلب النهائي الداخلي لديناميته، خاصة الاستهلاك النهائي للأسر المقيمة، وتوسع الاستثمار العمومي والخاص. وسيعزز الطلب الداخلي بارتفاع استثمارات الإدارات العمومية بـ21.4 في المائة، ونفقات دعم أسعار الاستهلاك. كما سترتفع نفقات موظفي الدولة بحوالي 7%، بالإضافة إلى اتخاذ تدابير ضريبية لصالح المقاولات الصغرى، تضيف نشرة المندوبية السامية للتخطيط.

غير أنه يتوقع أن تتأثر الأسعار الداخلية، بارتفاع الأسعار العالمية للنفط والمواد الأساسية، يضيف المصدر ذاته، حيث تبين توقعات سنة 2011 ارتفاعا في أسعار الواردات بنسبة 7.2 في المائة عوض 6.7 في المائة سنة 2010. وأخذا بعين الاعتبار التدابير المالية المعتمدة لدعم أسعار الاستهلاك، ستنزاد الأسعار الداخلية حيث سيسجل السعر الضمني للناتج الداخلي الإجمالي ارتفاعا بـ2.5 بالمائة.

خبراء المندوبية اعتبروا أن الاقتصاد الوطني تأثر خلال سنة 2010 بالارتفاع الكبير الذي عرفته الأسعار الدولية للمنتجات الأساسية في الأسواق العالمية، وذلك نتيجة التطورات التي عرفها المحيط الدولي. وموازاة مع ذلك استفاد الاقتصاد الوطني من فرص استفادة الصادرات المغربية من أسواق جديدة.

كما يرون أن السياسات المالية المتبعة خلال سنة 2010، خاصة الزيادة في نفقات دعم أسعار المواد الاستهلاكية، التي انتقلت من 14 مليار درهم المصادق عليها في القانون المالي برسم نفس السنة إلى 25 مليار درهم، مكنت من امتصاص تأثير ارتفاع الأسعار الدولية والتحكم في التضخم الداخلي. وموازاة مع ذلك، مكنت السياسة النقدية المرنة المعتمدة، لمواجهة تراجع السيولة من المحافظة على القوة الشرائية للأسر ودعم القدرة التنافسية للاقتصاد الوطني.

وبالنسبة لسنة 2010 أفاد المصدر ذاته أن الاقتصاد الوطني عرف نموا قدر بـ3.3 في المائة عوض +4.9 في المائة سنة 2009 و5.6 في المائة سنة 2008، وذلك نتيجة انتعاش الأنشطة غير الفلاحية بوتيرة قدرت بـ5%، والتي مكنت من تغطية الانخفاض الذي سجلته أنشطة القطاع الأولي بـ7.1 في المائة سنة 2010 مقارنة بالنتائج الجيدة المسجلة سنة 2009. وبخصوص الطلب النهائي الداخلي، فإن مساهمته في النمو لم تتجاوز 1.4 نقطة خلال سنة 2010، نتيجة تراجع التغيير في المخزون الذي لم يمثل سوى 3.9 في المائة من الناتج الداخلي الإجمالي عوض 6.2 في المائة سنة 2009، حيث سجل مساهمة سالبة في النمو بـ2.5 نقط بعد المساهمة الإيجابية بـ1.2 سنة 2009. في حين حافظ كل من استهلاك الأسر والتكوين الإجمالي لرأس المال الثابت على مستويات مساهماتها السابقة في النمو، لتسجل على التوالي 2.5 و1.1 نقطة خلال سنة 2010.

وبخصوص اقتصاديات الدول الصاعدة والنامية، فإنها ستواصل تسجيل نمو قوي بنسبة 6,5% سنة 2011 عوض 7,1% سنة 2010، مستفيدة من النتائج الجيدة التي يتوقع أن تعرفها اقتصاديات الدول الآسيوية واقتصاديات منطقة الشرق الأوسط وشمال إفريقيا واقتصاديات إفريقيا جنوب الصحراء، التي صمدت في وجه الأزمة الاقتصادية العالمية وسجلت معدلات نمو موجبة.

المصدر: <http://www.bayanealyaoume.press.ma/index.php?view=article&tmpl=component&id=13275>



الفاعلون المغاربة في قطاع زيت الزيتون مدعوون للمشاركة في ملتقيات دولية للتعريف أكثر بالمنتوج (خبير دولي)

مكناس -07-03-2011- أكد المدير التنفيذي للمجلس الدولي لزيت الزيتون، السيد محمد أحمد صبيطري، أن على الفاعلين المغاربة في قطاع زيت الزيتون المشاركة بقوة في ملتقيات دولية للتعريف بالمنتوج المغربي وإعطائه فرصا أكثر للتسويق .

ودعا السيد صبيطري، في مداخلة ألقاها اليوم الاثنين خلال فعاليات الدورة الخامسة للأيام المتوسطة لشجرة الزيتون بمكناس، المصدرين المغاربة إلى القيام بأنشطة دعائية وتنظيم ملتقيات والمشاركة في أخرى خارج المغرب، للدفع أكثر بالمنتوج الوطني من زيت الزيتون الذي أكد أنه يتوفر على كل أسباب النجاح ومؤهلات لاكتساح أسواق جديدة عبر العالم.

وفي تقييم للإنتاج العالمي من زيت الزيتون، أبرز أن السوق العالمية سجلت ارتفاعا بنسبة 5 في المائة خلال العشرين سنة الماضية، فيما حقق إنتاج موسم 2009-2010 نحو ثلاثة ملايين و24 ألف طن بارتفاع بلغت نسبته 12 في المائة بالمقارنة مع الموسم الفارط، بفضل المنتوج الجيد الذي حققه كل من المغرب وسورية وتركيا وإسبانيا واليونان.

وأضاف أن هذا الموسم هو ثاني أحسن المواسم الإنتاجية العالمية بعد موسم 2003-2004، فيما توقع أن يصل إنتاج موسم 2010-2011 إلى مليونين و948 ألف طن أي بمستوى أقل، مشيرا إلى أن إنتاج تركيا سيرتفع بـ160 ألف طن، وسورية بـ193 ألف و500 طن، في حين سيسجل كل من تونس والمغرب إنتاجا منخفضا عن الموسم الفارط.

أما بالنسبة لبلدان الاتحاد الأوروبي، فأوضح الخبير الدولي في مجال زيت الزيتون (من المغرب)، أن إسبانيا ستسجل ارتفاعا طفيفا في إنتاجها مقارنة مع الموسم الفارط، بينما إيطاليا واليونان والبرتغال من المتوقع أن تسجل إنتاجا جيدا هذا الموسم.

وفي ما يتعلق بالاستهلاك العالمي لمادة زيت الزيتون، أوضح السيد صبيطري أنه سجل ارتفاعا خلال العقدين الأخيرين بنسبة 3 في المائة كمعدل على كل موسم.

وتجدر الإشارة إلى أن المجلس الدولي لزيت الزيتون منظمة دولية يوجد مقرها في مدريد (إسبانيا)، تضم في عضويتها 23 دولة، وتشجع على إنتاج زيت الزيتون في جميع أنحاء العالم، وتحديد معايير الجودة وتقديم الاستشارة ورصد الإنتاج العالمي من هذه المادة.

المصدر :- <http://www.map.ma/mapar/economie/627644641627639644648646-62764464563a627631628629-64164a-642637627639-63264a62a-62764463264a62a648646-64562f639648648646-644644645634627631643629-64164a-64564462a64264a62762a-62f64864464a629-64464462a63963164a641-64362b631-62862764464564662a64862c-62e62864a631-62f64864464a>



المغرب سيصدر 100 ألف طن من الأسمدة في السنة إلى كينيا (مسؤول كيني)

نيروبي -07-03-2011- وقع المكتب الشريف للفوسفات والشركة الكينية للأسمدة (ميا) اتفاقا سيصدر بموجبه المغرب إلى كينيا 100 ألف طن من الأسمدة في السنة، وفق ما أفاد المدير العام للشركة الكينية السيد أوستاس موريوكي.

وأوضح السيد موريوكي، في تصريح للصحافة بمناسبة تلقي الحصة الأولى من الأسمدة البالغ وزنها 25 ألف طن، أن "الاتفاق الموقع مع المكتب الشريف للفوسفات، المنتج الأول عالميا للأسمدة، يضع شركة (ميا) على رأس قائمة المقاولات الخاصة للأسمدة، ويوفر لكينيا أفضل الأسمدة الفوسفاتية في العالم."

وأشار، في هذا الإطار، إلى أنه بالنظر للعلاقات الجيدة التي تربط كينيا بالمغرب، فإن "الاتفاق سيمكن من ضمان أسعار أكثر تنافسية وتدفقا منتظما للسلع."

وأكد أن "هذا الاتفاق يشكل خطوة مهمة لأن هذه هي المرة الأولى التي تدخل فيها شركة كينية بشكل مباشر في اتفاق مع منتجين للأسمدة لتزويد السوق المحلي."

وأطلقت الحكومة الكينية، خلال الشهر المنصرم، طلب عروض دولي لاستيراد 48 ألف طن من الأسمدة الضرورية للموسم الفلاحي الجاري وخاصة مع قرب فصل الشتاء الطويل.

وأفادت وزارة الفلاحة الكينية بأن البلاد بصدد البحث عن شركات تزودها بمختلف أنواع الأسمدة ترقبا لموسم الحرث الذي ينطلق خلال هذا الشهر.

وأبرزت الوثيقة المتعلقة بطلب العروض، أن كينيا تستهلك 500 ألف طن من الأسمدة في السنة، بمعدل 25 كيلوغراما في كل هكتار، مضيفة أن الحكومة تسعى إلى الرفع من استخدام الأسمدة إلى ما يعادل 70 كيلوغراما في كل هكتار خلال السنوات الخمس المقبلة.

ويتوفر المغرب على 75 بالمائة من الاحتياطي العالمي للفوسفات، ويسجل 40 بالمائة من الصادرات العالمية من هذا المنتج نحو أربعين بلدا بقارات العالم الخمس.

المصدر : <http://www.map.ma/mapar/economie/62764464563a631628-63364a63562f631-100-644641-637646-645646-62764463364562f629-64164a-627644633646629-644649-64364a64664a627-645633648644-64364a64664a>



وكالة المغرب العربي : النسخة الإلكترونية 2011/03/07

السفير الأمريكي بالمغرب يزور وحدة لتثمين النباتات العطرية والطبية بجرادة

جرادة 7-3-2011 قام سفير الولايات المتحدة بالمغرب السيد سامويل كابلان، اليوم الاثنين، بزيارة لوحدة لتثمين النباتات العطرية والطبية بمدينة جرادة، التي تمويلها الوكالة الأمريكية للتنمية الدولية.



وتستفيد هذه الوحدة، التي تديرها تعاونية بني يعلا زكاره، منذ إحداثها سنة 2006، من دعم مالي للوكالة الأمريكية يقدر بمليون و200 ألف درهم، مخصصة لشراء المعدات الخاصة باستخراج الزيوت النباتية العطرية والطبية.

ويعد تطوير الأنشطة المدرة للدخل وتعزيز سوق الشغل من بين الأهداف الرئيسية لهذا المشروع، إضافة إلى المحافظة على الغابات ومكافحة التصحر.

وفي تصريح للصحافة، قال السفير الأمريكي، الذي كان مرفوقا بعامل إقليم جرادة السيد مصطفى عايدة، "إن هذا المشروع يعد نموذجا للشراكة الناجحة القائمة بين الولايات المتحدة والمغرب".

وتعمل تعاونية بني يعلا زكاره، التي تضم 57 عضوا، على زراعة النباتات، من قبيل نبات إكليل الجبل (أزير)، على مساحة تقدر بأزيد من 23 ألف هكتار (المجال الغابوي) ويصل إنتاجها السنوي إلى 140 لترا من الزيوت العطرية، و200 طن من النباتات المجففة في السنة.

وأوضح أعضاء التعاونية أن هذا المشروع يساهم في خلق نحو 2000 يوم عمل في السنة، معربين عن الأمل في الاستفادة من دعم برنامج "التنافسية الاقتصادية للمغرب"، الذي تمويله الوكالة الأمريكية للتنمية الدولية، الذي يهدف إلى "الحد من العراقيل التي تقف في وجه النهوض بالتجارة والاستثمارات في المناطق المستهدفة بالجهة الشرقية وكذا بجهة دكالة-عبدة".

وأشاروا إلى أنه تم تقديم مشروع في هذا الاتجاه إلى المسؤولين عن هذا البرنامج، يوجد حاليا قيد الدرس، مبرزين أن هذه التعاونية تهدف إلى تثمين وتنويع إنتاجها من الزيوت العطرية والنباتات المجففة، إضافة إلى مواكبة تسويق هذه المنتجات.

وبخصوص الانعكاسات الاقتصادية للمشروع، أكدوا على أهمية "الانتقال من المبيعات بالجملة إلى بيع المنتجات الملفة والعالية الجودة، والرفع من رقم معاملات التعاونية، وتحسين عائدات الأشخاص المكلفين بقطف النباتات والسكنة المحلية".

المصدر : <http://www.map.ma/mapar/economie/62764463364164a631-62764464563164a64364a-62862764464563a631628-64a632648631-64862d62f629-64462a62b64564a646-62764464662862762a62762a-62764463963763164a629-64862764463762864a629-62862c63162762f629>



مكناس .. انطلاق فعاليات النسخة الخامسة للأيام المتوسطية لشجرة الزيتون

مكناس 7-3-2011 انطلقت اليوم الإثنين بمكناس فعاليات النسخة الخامسة للأيام المتوسطية لشجرة الزيتون التي سيبعث خلالها المشاركون من عدد من الدول المتوسطية السبل الكفيلة بتطوير قطاع زيت الزيتون عبر الانخراط في التقنيات الحديثة لإنتاج هذه المادة.

وسيبعث المشاركون في الملتقى المنظم على مدى ثلاثة أيام بمبادرة من الجامعة الدولية للأندلس والقطب الفلاحي لزراعة الزيتون بالمدرسة الوطنية للفلاحة بمكناس،

عددا من المواضيع التي تتناول آخر المبتكرات في مجال استخلاص زيت الزيتون بشكل يستجيب لمعايير الجودة المتعارف عليها عالميا.

كما سيسلط المشاركون في الملتقى الذي يتمحور موضوعه حول "الابتكارات التقنية والتكنولوجية في قطاع زيت الزيتون"، من خبراء وفاعلين في قطاع زيت الزيتون بحوض المتوسط، الضوء على نقط الضعف والقوة في هذا القطاع وعقد شراكات واتفاقيات تعاون، تروم انفتاح الأسواق الوطنية على أسواق دولية جديدة، إلى جانب الإطلاع على طرق جديدة لاستغلال المنتجات المستخلصة من الزيتون في إنتاج الطاقة والحفاظ على البيئة.

وترمي هذه الأيام أيضا إلى تحسين المؤهلات الوطنية المتوفرة لإنتاج زيت الزيتون وإيجاد موقع متميز داخل السوق الخارجي وإنجاح مخطط تأهيل القطاع، من خلال الاستفادة من تجارب دول متوسطية رائدة في هذا المجال.

وقد أكد الأستاذ الباحث نور الدين الوزاني رئيس اللجنة التنظيمية والمسؤول عن القطب الزراعي للزيتون بالمدرسة الوطنية للفلاحة بمكناس، في كلمة الافتتاح، أن القطب الذي يساهم في هذه الأيام، سطر منذ إحداثه أهدافا محددة تروم بالخصوص تحسين التنافسية لمنتج زيت الزيتون محليا ووطنيا، ولعب دور في نقل التكنولوجيات الحديثة والمعرفة وكل ما يسهم في تحقيق التنمية المستدامة.

وأوضح أن كل دورة من دورات هذا الملتقى تبحث مواضيع تستجيب لانشغالات الفاعلين في قطاع إنتاج زيت الزيتون بالمغرب، وتتسجم مع الاستراتيجية الوطنية الحالية لمخطط المغرب الأخضر الذي أعطى أهمية قصوى لتنمية هذا القطاع.

وأبرز الأستاذ الوزاني، أن قطاع زيت الزيتون في المغرب مدعو اليوم إلى الانخراط أكثر في عالم التكنولوجيات الحديثة وإنتاج زيت ذات جودة عالية مع مراعاة متطلبات حماية البيئة التي أضحت من الشروط الأساسية لتأهيل القطاع مع الأخذ بعين الاعتبار إشكالية التسويق سواء على مستوى السوق الوطنية أو الدولية.

ومن أبرز المواضيع التي يتناولها اللقاء الذي سيتواصل إلى غاية يوم الأربعاء، "التوجهات الجديدة لإستراتيجية سلسلة الزيوت المغربية" و"استراتيجيات التسويق وأنشطة تطوير زيت الزيتون .. نموذج إيطاليا"، و"استراتيجيات تسويق زيت الزيتون الموجهة للسوق المحلية والدولية .. نموذج اليونان"، و"دعم برنامج تحدي الألفية لتثمين وتسويق زيت الزيتون"، و"استراتيجيات التسويق لولوج السوق الأمريكية لزيت الزيتون".

وسينشط هذه الأيام التي حضر جلسة افتتاحها على الخصوص والي جهة مكناس تافيلالت عامل مكناس السيد محمد فوزي، وعدد من الشخصيات، خبراء معتمدين من طرف المجلس الدولي لزيت الزيتون وفاعلين في القطاع من اليونان وفرنسا وسوريا وتونس إضافة إلى المغرب البلد المضيف .

المصدر :- <http://www.map.ma/mapar/regions/645643646627633-627646637644627642-64163962764464a62762a-62764464663362e629-62764462e627645633629-64464464a627645-62764464562a64863363764a629-64463462c631629-62764463264a62a648646>



الفاعلون المغاربة في قطاع زيت الزيتون مدعوون للمشاركة في ملتقيات دولية للتعريف أكثر بالمنتج (خبير دولي)

مكناس -07-03-2011- أكد المدير التنفيذي للمجلس الدولي لزيت الزيتون، السيد محمد أحمد صبيطري، أن على الفاعلين المغاربة في قطاع زيت الزيتون المشاركة بقوة في ملتقيات دولية للتعريف بالمنتج المغربي وإعطائه فرصا أكثر للتسويق .

ودعا السيد صبيطري، في مداخلة ألقاها اليوم الاثنين خلال فعاليات الدورة الخامسة للأيام المتوسطة لشجرة الزيتون بمكناس، المصدرين المغاربة إلى القيام بأنشطة دعائية وتنظيم ملتقيات والمشاركة في أخرى خارج المغرب، للدفع أكثر بالمنتج الوطني من زيت الزيتون الذي أكد أنه يتوفر على كل أسباب النجاح ومؤهلات لاكتساح أسواق جديدة عبر العالم.

وفي تقييم للإنتاج العالمي من زيت الزيتون، أبرز أن السوق العالمية سجلت ارتفاعا بنسبة 5 في المائة خلال العشرين سنة الماضية، فيما حقق إنتاج موسم 2009-2010 نحو ثلاثة ملايين و24 ألف طن بارتفاع بلغت نسبته 12 في المائة بالمقارنة مع الموسم الفارط، بفضل المنتج الجيد الذي حققه كل من المغرب وسورية وتركيا وإسبانيا واليونان.

وأضاف أن هذا الموسم هو ثاني أحسن المواسم الإنتاجية العالمية بعد موسم 2003-2004، فيما توقع أن يصل إنتاج موسم 2010-2011 إلى مليونين و948 ألف طن أي بمستوى أقل، مشيرا إلى أن إنتاج تركيا سيرتفع بـ160 ألف طن، وسورية بـ193 ألف و500 طن، في حين سيسجل كل من تونس والمغرب إنتاجا منخفضا عن الموسم الفارط.

أما بالنسبة لبلدان الاتحاد الأوروبي، فأوضح الخبير الدولي في مجال زيت الزيتون (من المغرب)، أن إسبانيا ستسجل ارتفاعا طفيفا في إنتاجها مقارنة مع الموسم الفارط، بينما إيطاليا واليونان والبرتغال من المتوقع أن تسجل إنتاجا جيدا هذا الموسم.

وفي ما يتعلق بالاستهلاك العالمي لمادة زيت الزيتون، أوضح السيد صبيطري أنه سجل ارتفاعا خلال العقد الأخيرين بنسبة 3 في المائة كمعدل على كل موسم.

وتجدر الإشارة إلى أن المجلس الدولي لزيت الزيتون منظمة دولية يوجد مقرها في مدريد (إسبانيا)، تضم في عضويتها 23 دولة، وتشجع على إنتاج زيت الزيتون في جميع أنحاء العالم، وتحديد معايير الجودة وتقديم الاستشارة ورصد الإنتاج العالمي من هذه المادة.

المصدر : <http://www.map.ma/mapar/economie/627644641627639644648646-62764464563a627631628629-64164a-642637627639-63264a62a-62764463264a62a648646-64562f639648648646-644644645634627631643629-64164a-64564462a64264a62762a-62f64864464a629-64464462a63963164a641-64362b631-62862764464564662a64862c-62e62864a631-62f64864464a>

